

## Des sueurs froides dans le dos du maire Girard

par Andrée Brassard

CHICOUTIMI — C'est sans doute avec quelques sueurs froides au dos et des picotements aux pieds que le maire de Chicoutimi, M. Henri Girard, s'est vu réclamer hier soir, à l'occasion de la séance régulière du conseil, une somme de \$239,39 par le comité des comptes de la ville. Il a également été invité à justifier certaines sommes dépensées en 1978, représentant un montant de \$796,51, et ce, dans un délai de dix jours.

Visiblement incommodé et surpris par la lecture du rapport qu'on lui faisait, le maire Girard a indiqué qu'il répondrait à cette invitation selon les délais prévus, "par chèque ou autrement. Vous avez votre comptabilité, j'ai aussi la mienne", a-t-il ajouté en concluant qu'il aimerait bien connaître l'identité de la personne qui avait fourni les informations à ce sujet.

A l'analyse des dépenses réclamées au maire Girard, le comité relève un montant de \$65, utilisé pour offrir quatre cadeaux de mariage, allant ainsi à l'encontre de la Loi des cités et villes et des règlements municipaux, écrit-on dans le document.

Une autre somme de \$29,85 apparaît sur le rapport, somme relative à des dépenses de restaurant pour un repas ainsi qu'à diverses consommations au retour d'un voyage de Québec.

Le comité a également relevé une facture de \$33,43 et une autre de \$53,59, réclamées à deux reprises et déjà payées. On fait part également d'une réclamation indue de \$15,52, pour un appel interurbain.

Quant à la justification du montant de \$796,51, le comité des comptes tient à savoir si cette somme a été dépensée pour le compte de la municipalité.

### Recommandations

Le comité des comptes recommande dans son rapport que le conseil n'envoie que deux représentants à l'occasion des délégations auprès des autorités gouvernementales. Enfin, on propose de rembourser les dépenses encourues dans les restaurants lorsqu'elles auront été encourues pour le compte de la municipalité.

## sommaire

— Annonces classées	B 8
— Bandes dessinées	B 5
— Bourse	B 7
— Cinéma	A 8
— Décès	B 9
— Finance	B 6
— Horoscope	B 5
— Mots croisés	B 5
— Mot mystère	B 5
— Patron	B 8
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

## A la Canadian Reynolds Metals

# La CSN condamnée à payer plus de \$6 millions

MONTREAL (PC) — L'une des sommes les plus importantes jamais accordées dans les annales canadiennes par un tribunal en guise de dédommagement vient d'être accordée à la Canadian Reynolds Metals Co., soit plus de \$6 millions, pour pertes résultant d'une grève sauvage de deux jours survenue il y a 11 ans à la raffinerie de Baie-Comeau.

Le juge Vincent Masson, de la Cour supérieure, a ordonné à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), à sa section représentant les travailleurs syndiqués

de Reynolds à Baie-Comeau, ainsi qu'à 22 employés et directeurs anciens et actuels du syndicat, de débourser des dommages totalisant \$5,981,424, sans compter les intérêts et les frais de la cause.

Me William Tyndale, l'un des deux procureurs représentant la compagnie — connu à l'époque sous la raison sociale Canadian British Aluminum Co. Ltd., a dit que les intérêts, calculés à raison de cinq pour cent par année, pourraient porter le montant global à près de \$10 millions, tout dépendant de la date du paiement final. Il

évalue les frais de la cause à plus de \$50,000.

Un porte-parole de la CSN, M. Clément Gaumont, a fait savoir que les dirigeants de la centrale devaient se réunir pour étudier le jugement et qu'aucun commentaire ne sera formulé sur la possibilité d'en appeler du jugement avant que toutes les implications aient été considérées. Cependant, un porte-parole de l'unité syndicale concernée, en l'occurrence le Syndicat national des employés de l'aluminium de Baie-Comeau, a dit qu'il est probable que le syndicat

interjettera appel.

La raffinerie, avait été vendue il y a plusieurs années par ses propriétaires britanniques à Reynolds Metals, de Richmond, Virginie. La compagnie américaine réclamait \$1,536,362 pour les dommages causés à l'équipement durant la grève sauvage de deux jours, ainsi qu'une somme de \$4,445,062 pour la perte de production et une somme additionnelle de \$263,300 pour perte de revenus provenant de ses investissements.

Reynolds a intenté cette poursuite en 1968, mais ce n'est qu'en 1974 que la cause a abouti devant

les tribunaux. Dès que les tribunaux en furent saisis, le syndicat a cherché à obtenir que la question soit soumise à l'arbitrage. La compagnie Reynolds a répliqué en intentant une poursuite séparée et réclamant des dédommagements pour le retard.

En 1976, la Cour d'appel du Québec a ordonné au défendeur de débourser un montant de \$56,000, pour le délai. Cette somme a subséquemment été versée par le Syndicat des employés d'aluminium de Baie-Comeau, a précisé Me Tyndale.

# Le QUOTIDIEN

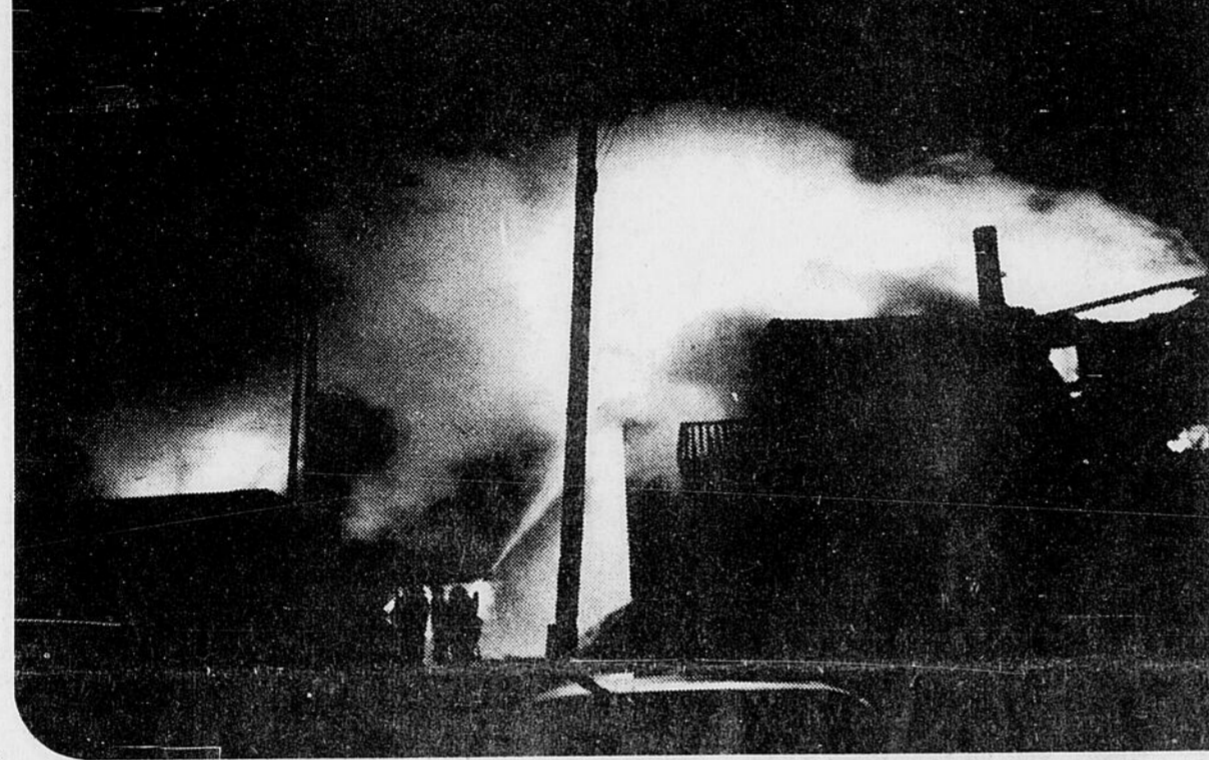
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

6e année No 105

Mardi, 6 février 1979

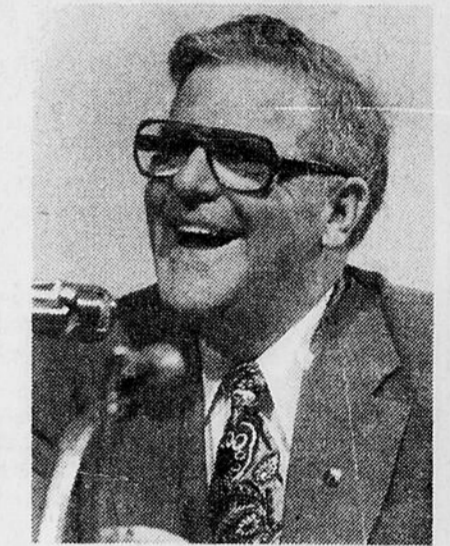
20 pages 25 cents

## Violent incendie à La Baie



LA BAIE — En fin de soirée, hier, une trentaine de sapeurs de La Baie, sous les ordres de l'assistant-directeur Réal L'Heureux, combattaient toujours un violent incendie qui s'est déclaré peu après 20h00, dans un immeuble de la 6ème Avenue, secteur Port-Alfred. L'immeuble abritait notamment le restaurant Minute Pizza, un cabinet de médecin et plusieurs appartements. Tous les occupants ont pu être évacués, sans que personne ne soit blessé. Les vents violents qui régnaient à ce moment rendaient la tâche des pompiers particulièrement difficile et on craignait toujours hier une conflagration.

(Photo Réal Tremblay)



## A Montréal Gagnon l'homme de l'année

MONTREAL (Telbec) — M. Jacques Gagnon, président de la Fédération des caisses d'entraide économique, vient d'être nommé l'homme de l'année par le Journal de Montréal.

La section économique du Journal de Montréal consacre deux pages à la performance extraordinaire de M. Jacques Gagnon, l'homme qui fonda l'entraide économique en 1960.

L'entraide économique, dont le siège social est à Alma, compte 250,000 membres et \$1 milliard d'actif.

## sports

### Série Défi

Les Soviétiques et les étoiles de la Ligue nationale de hockey se sont entraînés pour la première fois hier au Madison Square Garden de New York.

En pages B 1, B 2 et B 3

### Boxe

Les pugilistes Carl Morais et Gaston Bérubé seront à surveiller lors de la rencontre de boxe France-Québec, présentée aujourd'hui.

En page B 1

### Saguenéens

Sans doute intrigués par la présence du Bonhomme Carnaval dans les gradins, les Saguenéens se sont inclinés 5-4 à Québec.

En page B 2

## Autre conférence qui piétine...

OTTAWA (PC) — La première journée de la conférence des premiers ministres, hier à Ottawa, n'aura permis que de légères améliorations dans le dialogue entre Ottawa et les provinces en vue de la révision constitutionnelle et rien ne semble indiquer qu'il en sera autrement aujourd'hui, dernière journée de la réunion.

C'est du moins l'impression générale qui se dégageait des propos de la majorité des participants à la sortie de la salle du cinquième étage du Centre des conférences où les délibérations se sont déroulées dans le plus grand secret.

Les travaux reprennent ce matin mais, cette fois-ci, devant les caméras de télévision et, après la séance exploratoire d'hier, les chefs de gouvernement reprendront les discussions sur les mêmes 14 points à l'ordre du jour, lesquels ont déjà fait l'objet de rencontres privées des ministres des Affaires intergouvernementales

et de la Justice à trois reprises depuis la fin de la conférence de novembre dernier.

Pour sa part, le premier ministre Trudeau s'est faufilé à travers la foule de journalistes, s'abstenant de formuler des commentaires, sauf pour lancer à la blague qu'il n'avait rien compris à ce qui s'était passé.

Selon le premier ministre Lévesque, il ne faut pas s'attendre à des progrès substantiels aujourd'hui, à moins d'un revirement imprévisible, et la journée d'hier n'a servi une fois de plus qu'à mettre en relief les attitudes diverses des chefs de gouvernements sur les sujets à l'étude.

Concrètement, les premiers ministres ont accompli le plus de progrès au chapitre du droit de la famille, soit les questions de mariage, de divorce, et dans le domaine de la péréquation et de l'expansion régionale.



BEDARD A OTTAWA — Le ministre de la Justice et député de Chicoutimi, Me Marc-André Bédard, fait partie de la délégation qui accompagne le premier ministre Lévesque à la conférence constitutionnelle d'Ottawa.

(Photolaser de la PC)



## Kayasino 1979 en marche

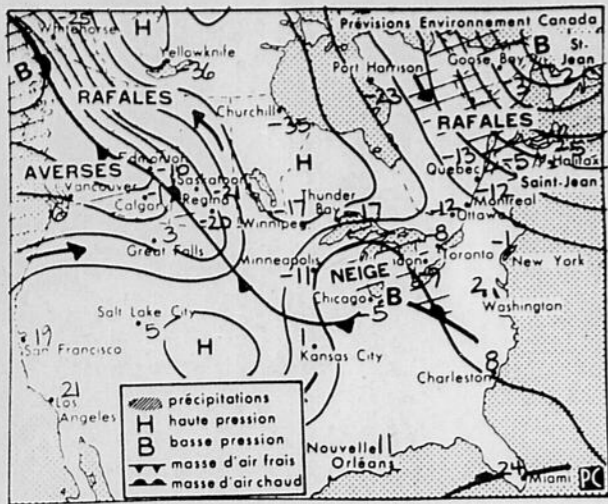
JONQUIERE — Véritable branle-bas de... festivités, hier, aux Rôtisseries Saint-Hubert du Mail 170 de Jonquière, avec cette avant-première du Kayasino 1979, une répétition en fait de 1978, mais en plus grand. Et ce n'est pas peu dire.

Orchestre de circonstance sur place, chanteuse on ne peut plus dynamique en la personne de Lucie Parr, et tables de jeux indispensables pour créer cette atmosphère unique d'un Las Vegas miniature, voilà ce qui attendait les invités pour l'occasion.

Le véritable Kayasino aura lieu le samedi 5 mai prochain, et ça promet...

En pages B 1 et B 3

# météo



## prévisions

**MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo, communiquées par Environnement Canada, pour la journée de mardi, avec un aperçu pour mercredi:**

Montréal: ciel variable. Vents modérés provoquant de la poudrière basse par endroits. Maximum de moins 11 à moins 13. Mercredi: nuageux.

Trois-Rivières, Drummondville et Québec: nuageux. Vents modérés provoquant de la poudrière. Maximum de moins 11 à moins 13. Mercredi: ennuagement.

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie et parc des Laurentides: nuageux. Vents du nord-ouest de 40 à 60 km/h provoquant de la poudrière les deux jours. Maximum de moins 14. Mercredi: ciel variable.

Rivière-du-Loup, Malbaie, Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc Gaspésie et Gaspé: nuageux avec averses de neige. Vents modérés causant de la poudrière. Maximum de moins 10 à moins 12. Mercredi: passages nuageux et venteux.

Baie-Comeau, Sept-Iles, Basse-Côte-Nord et Anticosti: nuageux avec neige intermittente. Vents modérés provoquant de la poudrière. Maximum de moins 8 à moins 11. Mercredi: passages nuageux et venteux.

## dans le monde

**TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord, et quelques endroits de villégiature.**

	Min.	Max.
Vancouver	3	9
Victoria	5	10
Edmonton	-21	-19
Toronto	-11	19
Kingston	-11	-9
Ottawa	-14	-12
Montréal	-16	-11
Québec	-14	-12
Fredericton	-15	-6
Saint-Jean. N.-B.	-5	-7
Moncton	-12	-6
Halifax	-7	-2
Charlottetown	-9	-6
Saint-Jean, T.-N.	-2	-1
New York	-9	-4
Washington	7	0
Tampa	14	15
Miami	14	24
Orlando	9	16
Los Angeles	8	20
San Francisco	6	15
Acapulco	23	31
Barbade	24	28
Bermudes	15	19
La Havane	18	26
Kingston, Jamaïque	22	30
Montego Bay	23	29
Mexico	11	26
Monterry	12	18
Nassau	13	26
San Juan	22	29
St. Kitts	20	29
Trinidad	20	31
Vera Cruz	19	27

# Les vents occasionnent de nombreux carambolages

**CHICOUTIMI (MR) —** Relativement peu de neige, mais des vents parfois violents. Résultat: les automobilistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean auraient sûrement fracassé tous les records de carambolage, hier, si de tels chiffres étaient homologués!

Impressionnant, en effet, le nombre d'accidents de la route impliquant plus de trois véhicules, et ce, par toute la région. La palme revient aux automobilistes fréquentant le rang Saint-Louis, à La Baie, six d'entre eux se tamponnant joyeusement, mutuellement et simultanément en début d'après-midi.

On ne compte plus les collisions impliquant trois, quatre ou cinq véhicules: boulevard de l'Université à Chicoutimi; route Saint-Alphonse à Saint-Bruno; route 169 à Alma, où une auto-patrouille de la Sûreté du Québec était impliquée; route du Lac-à-la-Croix, où la Sûreté mu-

nicipale de Métabetchouan envoi l'un de ses véhicules à l'atelier de débosselage...

Pas de blessés nulle part, malgré tout. Quelques-uns d'entre eux morts de peur, peut-être, comme cet automobiliste qui se faisait projeter dans le décor, lui et son véhicule, par une niveleuse, sur le boulevard Saint-Jude, à Alma!

Bref, l'hiver a sévi, avec tous les désagréments que cela amène beaucoup trop souvent depuis le début de la présente saison. Le parc des Laurentides est demeuré ouvert, alors que la route régionale fermait à Saint-Bruno et à Saint-Gédéon.

Il est tombé 3,9 centimètres de neige entre minuit et 17h00, et on prévoyait une accumulation supplémentaire de deux à cinq centimètres pour les heures suivantes. C'est le vent, cette fois, qui s'est avéré particulièrement dévastateur, avec une vélocité atteignant parfois les 65 kilomètres-heure.



Vents violents

## Alma et La Baie Vague de vols et larcins lors de la vague de froid

**LA BAIÉ (MR) —** Le travail de voleurs spécialisés, pour ainsi dire, a été constaté, hier matin, dans trois établissements industriels de La Baie.

Le premier endroit visité est le local occupé par les Industries Saguenay, rang Saint-Pierre, dans le secteur Bagotville. Causant des dommages importants, les voleurs emportaient en outre une somme de \$791, répartie dans trois caisses distinctes.

En deuxième lieu, les ateliers Char-Paul, boulevard Anicet, étaient également la proie des voleurs. Il s'agit d'un atelier lui aussi spécialisé dans la soudure et le travail du fer, et les voleurs se servaient d'une torche à acétylène trouvée sur les

lieux pour ouvrir le coffre-fort!

Ce travail devait toutefois s'avérer vain, puisqu'ils ne trouvaient rien de valable à l'intérieur; s'y trouvait pourtant une somme de \$200 que les cambrioleurs ont ignorée...

Finalement, un camion de la firme Tek-eau, de Victoriaville, placé sur un site de travaux de forage, dans le rang Saint-Louis, était dévalisé. Plus de \$2,000 d'outils industriels (de soudure, notamment...) étaient dérobés.

Il est certain que les soupçons de l'enquêteur Charles Ellefsen, de la Sûreté municipale de La Baie, se porte sur un soudeur qui serait en outre un apprenti-voleur... ou vice-versa!

### A Alma

A Alma, pendant ce temps, la sûreté municipale signalait deux vols par effraction perpétrés dans des résidences des rues D'Argenson et Saint-Jude, au cours du week-end. Quelque \$2,000 de bijoux et d'argent liquide auraient alors été dérobés.

Fait particulier par les temps qui courent, dans cette localité, on ne signalait aucun acte de vandalisme dans les écoles d'Alma, en fin de semaine. Les policiers laissaient savoir qu'ils avaient récupéré d'autres effets dérobés dans les institutions d'enseignement au cours des dernières semaines, et que des arrestations étaient imminentes dans ce dossier.

### Saint-Félicien

## Victime de la motoneige

**SAINT-FÉLICIEEN —** La motoneige a fait une victime, en soirée dimanche. Il s'agit de M. Nicol Tremblay, 34 ans, du 1035, boulevard Sacré-Coeur, à Saint-Félicien.

L'accident est survenu sur un chemin privé, au lac Saint-François, à Saint-Félicien. La motoneige que chevauchait la victime était prise en remorque par un autre engin du même type. Soudainement, M. Tremblay faisait une chute, et était happé par une tri-

sième motoneige qui suivait à peu de distance.

C'est la Sûreté du Québec qui a été appelée à faire les constatations d'usage dans cette affaire.

### Incendie

Par ailleurs, le feu a causé des dommages de l'ordre de plusieurs dizaines de milliers de dollars, tôt vendredi matin, à une grange abritant plus de 80 bêtes à cornes, et située

dans le rang 8, à Normandin.

Le bâtiment était la propriété de M. Jacques Picard. Au moment où les sapeurs de Normandin, sous la direction de M. Pierre-André Piquette, sont arrivés sur les lieux, près de la moitié de la grange était déjà la proie des flammes, et la lutte contre l'élément destructeur a été particulièrement difficile, en raison des vents violents qui régnaient à ce moment.

### La Baie

## Sensibilisation des étudiants au civisme

**LA BAIÉ (GL) —** Le civisme sera à l'honneur dans le secteur de La Baie notamment à l'école polyvalente à partir du 9 février et pour une période de quatre mois.

Il s'agit selon le principal de l'école polyvalente de La Baie d'un "projet civisme" qui veut amener les gens à prendre des responsabilités collectives à l'égard de tout ce qui les entoure.

Organisé en collaboration avec le club Kiwanis de La Baie, le projet veut sortir de l'école et déboucher vers le milieu de travail de tous les individus.

Ainsi, les parents et leurs

enfants pourront prendre conscience à l'intérieur du foyer de leur responsabilité envers l'environnement naturel et physique.

En fait, toutes les sources de la municipalité seront touchées par ce projet d'une durée de quatre mois. A l'école, le projet sera divisé en quatre étapes d'un mois chacune.

Les détails du projet seront dévoilés publiquement vendredi dans le cadre d'une conférence d'information à l'école polyvalente de La Baie. L'implication de chacun des milieux sera alors connue.

## au palais de justice



CATASTROPHE — Vision d'apocalypse, que cet incendie qui dévastait l'hôtel-motel Casse-croûte, le 10 décembre 1976.

## "Casse-croûte" Requête visant à faire disparaître les débris

par Mario Roy

**CHICOUTIMI —** La municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-Laterrière vient de présenter une requête devant la Cour supérieure, afin que celle-ci ordonne la démolition des ruines d'un établissement commercial du boulevard Talbot.

Dans la requête présentée hier devant le juge Roger Chouinard, la municipalité invoque la jurisprudence établie par une décision du juge Gaston Harvey qui, le 18 octobre 1977, ordonnait la démolition d'un édifice appartenant à la firme Transport Régional, comme le réclamait la ville de Jonquière.

Cette fois, l'immeuble visé appartient à M. Daniel Genest, de Jonquière. Il s'agit de l'hôtel-motel "Casse-croûte", partiellement détruit par le feu, le 10 décembre 1976, lors d'un spectaculaire accident impliquant un camion-citerne; les dégâts causés avaient alors été évalués à \$200,000, et depuis ce temps, les lieux sont demeurés inchangés.

### Amende

Cette requête déposée devant la Cour supérieure constitue le dernier développement à survenir dans un dossier ouvert depuis déjà un certain temps.

Le 22 février 1978, par exemple, M. Genest écopait d'une amende de \$100 devant la Cour municipale, après avoir été reconnu coupable de contravention au règlement de zonage de la municipalité, lequel stipule qu'un bâtiment partiellement détruit par le feu doit être réparé ou démolir dans les 90 jours suivant la réception d'un avis en ce sens formulé par la municipalité.

Cette fois, celle-ci invoque un article du Code municipal du Québec, lequel prévoit une obligation similaire dans le cas où un édifice a perdu 50 pour cent ou plus de sa valeur, à la suite d'un incendie ou de toute autre cause.

Or, hier, sous les questions de Me Claude Gaudreault, procureur de la municipalité, l'évaluateur Oscar Lamarre est venu confirmer que la valeur marchande actuelle de l'immeuble en question s'établissait à... \$0,00!

Le demandeur fait valoir, en outre, que ces ruines constituent une menace à la sécurité publique et réclame que le propriétaire des lieux soit contraint de démolir, ou alors que la municipalité puisse elle-même y voir, sans autre forme de procès.

Le juge Chouinard a pris la cause en délibéré et doit rendre une décision au cours des prochains jours.

## Une bouteille de gin "à un dollar de l'once"

**CHICOUTIMI (MR) —** André Parent, 19 ans, de Chicoutimi, accusé du meurtre de sa petite amie Johanne Pilote, assassinée le 21 septembre, a fait une courte apparition, hier, devant le juge Roger Chouinard, de la Cour supérieure.

Il s'agissait d'une simple formalité ayant pour but de remettre à demain la comparution définitive du prévenu devant le juge Yvan Migneault, de la Cour supérieure.

On sait que Parent doit offrir un plaidoyer de culpabilité à une accusation

réduite de meurtre au second degré. Les procureurs en présence, Mes Denis Vaillancourt et Louis-Charles Fournier, devraient donc, selon toutes probabilités, faire demain leurs représentations avant que sentence ne soit rendue.

### Soif coûteuse

Cela mis à part, ce fut une journée fort calme, en cour, hier. Et on a eu tout le temps de méditer sur le sort de cet étudiant du Collège de Chicoutimi, qui a écopé de \$40 d'amende pour avoir

volé une bouteille de gin (et du meilleur) à l'étalage de la Société des alcools.

"Un dollar l'once", commentait un loustic, visiblement ému par l'événement...

Deux jeunes individus de Jonquière ont jouté en outre d'une sentence suspendue, après s'être reconnus coupables du recel d'un véhicule à quatre roues motrices de marque Willis, en novembre dernier; objet qui se dissimule fort mal, lors d'une perquisition policière, on en conviendra...

## Quatre accusations portées contre un magasin Steinberg

**CHICOUTIMI (MR) —** La succursale Steinberg, de la route 170, a été formellement accusée, hier, en Cour provinciale, d'être en contravention avec la Loi sur les poids et mesures et sur l'étiquetage.

Quatre accusations distinctes ont été portées contre le marché d'alimentation, par le ministère de la Consommation et des Cor-

porations du Québec. L'une d'elles concerne la réglementation des poids et mesures, et porte sur la vente de boeuf fumé. Les trois autres accusations font état de l'étiquetage non conforme de produits pré-emballés, notamment du porc, et de saucisse.

Un plaidoyer de non-culpabilité a été offert dans ce dossier, hier, devant le

juge Bertrand Gagnon, et le procès a été fixé au 5 mars prochain.

## Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN  
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque, Chicoutimi, Qué. Tel.: 545-4480.

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

Alma et les environs: 662-7829

St-Félicien et les environs: 679-3832

Sans frais interurbains: Abonnement et service à domicile: 545-4664

Petites annonces classées: 545-4695

Chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec, Courrier de la deuxième classe (no 3213).

## Le QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR - \$1.40 par semaine

Dans les dépôts \$0.25 la copie

PAR LA POSTE: Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois \$22.00  
6 mois \$42.50  
1 an \$80.00

Autres régions au Canada

6 mois \$60.00  
1 an \$115.00

Pays étrangers

6 mois \$80.00  
1 an \$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

**1979 APPARTIENT A FORD ET LIÈRE Auto**

330, boul. Talbot, Chicoutimi, Tél.: 545-4500.

FIESTA PINTO LTD  
FAIRMONT FAIRMONT LTD II  
MUSTANG GRANADA LTD II

THUNDERBIRD CAMIONS LEGERS  
ECONOLINE BRONCO COURRIER

**JEAN-CLAUDE GERVAIS**  
BUR.: 549-5161  
RES.: 549-2794

PLAN ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE RETRAITE ASSURANCE-VIE ASSURANCE COLLECTIVE RENTE A INTERET GARANTI 5 ANS

**M** Votre vie dans l'avenir.

La Mutuelle du Canada  
393 est, rue Racine, Chicoutimi.

# Québecair envisage d'investir \$56 millions pour des nouveaux avions



MONTREAL (par Québecair) — Dix jours après sa première conférence de presse, M. Alfred Hamel, président et officier en chef des opérations de Québecair, annonce aujourd'hui que sa compagnie a décidé de procéder à l'achat de deux avions de modèle le plus récent Boeing-737, série 200, lesquels étaient en option jusqu'au 9 février prochain.

Tel que déclaré le 25 janvier dernier, ces deux avions, dont la livraison est prévue d'ici seize mois, juin et juillet 1980, constituent le début d'une étape importante pour la modernisation et le remplacement d'une partie de la flotte actuelle de Québecair.

De plus, M. Hamel déclare qu'une nouvelle option pour deux autres avions B-737 de la même série est confirmée aujourd'hui à Boeing,

pour une livraison en juin et juillet 1981. Cette option portera ainsi à quatre le total des nouveaux appareils B-737 d'une capacité de 119 sièges chacun, soit 40 de plus chacun que les actuels BAC 1-11 qu'ils remplaceront.

Cette décision constitue une étape importante pour l'avancement de Québecair et la qualité des services offerts à sa clientèle. De plus, ces acquisitions répondent à une partie de l'étude en cours depuis le début de l'année portant sur la planification à court et à long terme des opérations de Québecair.

Le coût d'achat de deux premiers appareils Boeing-737 sera de \$28 millions et cette somme sera doublée si l'option pour les deux autres appareils est exercée avant le 30 juin 1979. L'étude à l'origine de cette dé-

cision confirme que les opérations actuelles de Québecair seront plus efficaces et plus rentables avec ces nouveaux appareils, malgré la dépréciation considérable imposée à des avions neufs.

"Québecair a confiance dans l'accroissement de la demande du public-voyageur pour ses services", a ajouté M. Hamel, "et nous ne craignons pas d'investir pour l'avenir. D'ici l'arrivée de ces nouveaux appareils sur nos lignes, nous prendrons toutes les dispositions nécessaires pour améliorer la qualité des services offerts à nos usagers."

M. Hamel a aussi ajouté que Québecair est prête à débiter les négociations pour l'achat de Nordair, avec les représentants du gouvernement fédéral et d'Air Canada, dans les plus brefs délais.

## CITS L'épineux problème du transport scolaire est définitivement clos

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — Le litige qui opposait le syndicat des employés de la CITS à leur employeur au sujet du transport scolaire est maintenant chose du passé. Les parties ont mis un point final aux discussions sur la question hier, en ratifiant une entente qui confie à l'entreprise privée la responsabilité du transport scolaire autrefois assumé par Transport Régional.

Cette question du transport scolaire était devenue l'écueil à l'amorce des négociations en vue de la signature d'un premier contrat de travail entre la Commission intermunicipale de transport du Saguenay et ses employés.

L'entente conclue hier prévoit que la CITS confiera à l'entreprise privée par voie de sous-contrats, la responsabilité du transport scolaire. Les quatre transporteurs impliqués bénéficieront de ces sous-contrats jusqu'en 1980, en échange du versement d'une commission de 8 p.c. à la CITS et de l'obligation d'engager les seize chauffeurs qui effectuaient jusque-là le transport scolaire sur le territoire de Transport Régional.

Les chauffeurs changent ainsi d'unités de négociation mais se voient garantir la continuation de l'accumulation de leur ancienneté à la CITS.

Ainsi, si l'ajout de nouveaux services au transport urbain devait nécessiter l'embauche de nouveaux chauffeurs, les employés actuellement transférés seraient réintégrés en priorité à la CITS avec la même seniorité qu'ils auraient eue s'ils n'avaient jamais quitté cet employeur. L'addition de circuits et l'établissement d'un service spécial pour les handicapés représentent l'épine dorsale des ajouts envisagés.

Le président de la CITS, M. Yvon Dubé, estime qu'au moment de l'expiration de la présente entente avec les transporteurs scolaires, en 1980, la Commission intermunicipale de transport aura récupéré la très grande majorité des chauffeurs libérés.

Ces derniers toucheront également les bénéfices rétroactifs que retireront les syndiqués de la CITS lors du renouvellement de leur présent contrat de travail, venu à échéance il y a déjà plusieurs mois.

La nouvelle formule de gestion du

transport scolaire provoque néanmoins la mise à pied de sept employés de garage.

Celle-ci assure par ailleurs à la CITS le maintien de la propriété de ses seize circuits de transport scolaire, qu'elle pourrait reprendre sous sa responsabilité directe si elle le jugeait pertinent en 1980 ou plus tard.

La CITS, les transporteurs scolaires, le syndicat de la CITS, celui des transporteurs privés, les employés touchés eux-mêmes et les représentants de l'administration scolaire ont mis leurs signatures sur les ententes, au cours de la journée d'hier.

Les compagnies Tésy, Autocars du Nord, Autobus Laterrière et Tremblay et Tremblay se partagent les sous-contrats pour la desserte des seize circuits scolaires de la CITS.

Les représentants des deux parties ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis l'entente intervenue.

On peut maintenant entreprendre la négociation du contrat de travail à la CITS. Le président Yvon Dubé a indiqué hier que la partie patronale déposerait dès demain ses offres relatives à la partie normative de la convention. Les offres salariales suivront incessamment, a-t-il dit.

## Le conseil fait bloc en faveur de la nomination de Roger Gonthier

par Andrée Brassard

CHICOUTIMI — Malgré le long plaidoyer du maire de Chicoutimi, M. Henri Girard et en dépit des souhaits répétés du directeur général de la ville, M. Jean-Jacques Simard, tous les membres du conseil municipal se sont prononcés hier soir en faveur de la nomination de M. Roger Gonthier au poste de directeur des services administratifs, qu'il cumulera à la fonction pour laquelle il avait été embauché récemment, soit celui de directeur du personnel.

On se rappellera que le directeur général de la ville avait causé une

certaine surprise la semaine dernière en indiquant sa préférence pour l'ancien gérant municipal, M. Benoit Simard, actuellement responsable de projets spéciaux.

M. Jean-Jacques Simard avait alors fait valoir les larges connaissances de l'ex-gérant de la ville, en plus de la vaste expérience acquises dans le milieu depuis 29 ans, alors qu'il indiquait que M. Gonthier n'était employé à la ville que depuis plus d'un mois.

Le conseil avait alors décrété le huis clos et c'est hier soir que l'abstention a été officiellement levée, tous les conseillers votant unanimement

pour M. Gonthier.

C'est en fonction des expériences que ce dernier a accumulées dans ses occupations précédentes et de ses grandes connaissances que les conseillers ont opté pour M. Gonthier, rejetant l'avertissement émis par le directeur général, à l'effet que sa nomination à ce poste causerait un préjudice au bon fonctionnement du service du personnel, malgré sa compétence reconnue.

Ne voulant pas revenir sur le passé et faisant fi des avis du maire Girard, les conseillers ont préféré la recommandation du comité de réorganisation administrative.

## Etude sur les possibilités de rétablir le poste de gérant municipal à La Baie

LA BAIÉ — Les fonctionnaires en poste d'autorité à Ville de La Baie étudieront au cours des prochaines semaines la possibilité de rétablir le poste de gérant municipal dans cette ville, ce qui impliquerait une réorganisation complète de la structure administrative à l'échelle des fonctionnaires cadres.

Une résolution à cet effet du conseiller Claude Richard qui a été adoptée sur division en a surpris plusieurs hier soir, lors de la

séance du conseil à La Baie.

La résolution du conseiller Richard veut simplement que les possibilités de rétablir le poste de gérant soient étudiées car, dans son esprit, il manque un échelon d'autorité au sein de la structure municipale principalement entre les cadres et les membres du conseil.

Cette recommandation vient à l'encontre de la politique établie par le contesté rapport Laberge qui, en

1977 définissait la politique des tâches à tous les échelons de la municipalité.

Interrogé après la séance, M. Claude Richard s'est dit d'avis que les recommandations du rapport Laberge ne cadrent plus avec les besoins actuels de la municipalité.

Il est évident que la structure préconisée par le rapport Laberge laissait beaucoup de place à l'instauration d'un poste de maire à temps plein, mais il semble bien que cette hypothèse

## Ouverture du carnaval de Jonquière

JONQUIÈRE (CF) — Jonquière a ouvert hier, dans une atmosphère de fête absolument sans équivoque, son seizième carnaval local.

L'événement s'est encore une fois déroulé dans une brasserie bien connue de l'endroit, avec la

participation d'environ 250 ou 300 personnes.

Les festivités de cette année auront lieu sous le thème: "Sous le signe de l'amitié." On se propose d'entraîner les gens à la participation derrière un slogan populaire

significatif: "Reste pas figé, c'est le temps de fêter."

A Jonquière, il faut croire qu'on veut vraiment laisser aux gens le temps de bien profiter des fêtes du carnaval. On prolonge celles-ci durant 21 jours. Ainsi, cette année, les fêtes pourront s'en donner à coeur joie jusqu'au 26 février.

Toute la panoplie de jeux, danses, concours et réunions populaires diverses fait encore partie des manifestations de cette année.

Un établissement hôtelier qui apporte sa participation à l'événement en servant le déjeuner tous les matins, a choisi un thème un peu surprenant: "Laisse ta place propre!"

En tout, une quarantaine de groupes ou établissements commerciaux ont organisé des activités dans le cadre de ce carnaval. Ensemble, ils en ont mis sur pied pas moins de 278.

On estime qu'environ 1,500 bénévoles auront mis la main à la pâte pour permettre au seizième carnaval de Jonquière de voir le jour.

Cette année, c'est le notaire Alain Fortin qui préside l'événement.



C'EST CARNAVAL — Depuis hier, à Jonquière, c'est carnaval. Un groupe de 250 à 300 fêtards s'était rassemblé dans une brasserie de l'endroit pour souligner l'ouverture des festivités. Celles-ci se poursuivront jusqu'au 26 février.

## Mistassini veut reprendre en main sa bleuétière

MISTASSINI — "Nous voulons redevenir maîtres chez nous", a lancé, hier, le maire de Mistassini, M. Charles-Edouard Simard, qui précisait qu'il n'était pas normal que la bleuétière de Sainte-Marguerite-Marie soit passée dans les mains de l'entreprise privée.

Adressant la parole à la conférence d'information du Festival du bleuët, M. Simard a déclaré que Mistassini avait entrepris des démarches auprès du ministère de l'Agriculture pour redevenir propriétaire de sa bleuétière à Sainte-Marguerite-Marie qui est maintenant dans les limites de la ville de Mistassini.

"Un mémoire a été présenté au ministre de l'Agriculture, M. Garon, et nous avons également demandé une rencontre qui, j'espère, sera pour bientôt."

Le maire trouve de plus en plus inconcevable qu'une corporation comme le Festival du bleuët ne possède pas encore une bleuétière après 19 années d'existence. Il ajoutait qu'à chaque année, pendant le festival, des milliers de visiteurs demandent s'il n'y aurait pas un endroit où ils pourraient cueillir des bleuëts, et la réponse a toujours été la même: "Et pourtant, a-t-il dit, nous avons dans la ville une bleuétière de 2,800 acres qui a été faite par des gens de chez nous à coups de sacrifices et de bénévolat et avec des octrois du gouvernement."

Après avoir présenté les membres de son nouveau conseil d'administration, M. Dufour devait indiquer les trois objectifs qu'on se proposait de réaliser. Il y a tout d'abord le projet d'une bâtisse permanente; l'obtention d'une bleuétière touristique et repenser la formule de l'agence de promotion du bleuët.

## Alma La décision de la Cie Liqueurs Saguenay inquiète un conseiller

ALMA (SC) — L'affaire des Liqueurs Saguenay, dont on avait dit qu'elle ferait sa succursale d'Alma pour centraliser les opérations de la compagnie à Chicoutimi, et qui avait démenti cette nouvelle, provoque encore des bulles. Le conseiller Noël Girard, celui-là même qui avait invité ses collègues du conseil municipal à s'inquiéter publiquement de ce démantèlement éventuel, jette de la poudre aux yeux en expliquant qu'elle ne déménage pas. Selon M. Girard, la décision aurait bel et bien été prise de ne laisser à Alma qu'un entrepôt pour deux camions, alors que les opérations seraient maintenant centralisées dans le Haut-Saguenay.

gement de ne jamais couper le service d'électricité pendant les mois d'hiver aurait provoqué un relâchement des abonnés. Ces derniers auraient semblé-t-il profité de cette politique pour laisser gonfler leur facture indûment. Or, que ces abonnés se le tiennent pour dit: chaque cas sera maintenant étudié au mérite, tandis que les commerces ne pourront jouir d'aucun déla.

Plus tard, le conseil municipal devait honorer Michel Larouche, ce qu'il fit malgré le mauvais temps. A défaut de pouvoir s'en parler, on utilise les glaçons là où ils goûtent bon.

Hier soir, une résolution du conseiller Gaston Dufour a été rejetée par ses collègues, ces derniers alléguant qu'elle était prématurée.

La résolution stipulait que le travail de relocalisation devait être oublié pour quelques années encore, en raison de la situation financière corsée de la municipalité.

Le conseiller Dufour prétend que le service actuel est excellent et qu'il peut être maintenu encore quelques temps.

Les collègues de M. Dufour ont préféré rejeter la résolution et attendre le rapport du comité des affaires culturelles présidé par le conseiller Roger Claveau qui, incidemment doit être déposé sous peu.

## Embauche d'un responsable des activités socioculturelles

par Jacques Girard

ROBERVAL — La municipalité de Roberval pourra procéder à l'embauche d'un responsable des activités socioculturelles, cela, à la fin de mars, puisque le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports a répondu favorablement à leur demande. En effet, le conseil, sous les auspices du maire J.-Arthur Tremblay, avait accepté en principe l'engagement d'un animateur culturel à condition que le HCJLS paie la moitié de son salaire au cours des trois prochaines années.

C'est ce qu'a annoncé, hier soir, à la première séance mensuelle, le maire Tremblay après la lecture

d'une lettre de confirmation du Haut-Commissariat où on précise que le ministère de M. Charron versera la moitié du salaire n'excédant pas \$6,000.

Le seul conseiller opposé à l'engagement d'un animateur qui secondera en quelque sorte le directeur des loisirs, M. Jacques Audette, M. A.-Guy Larouche a souri pendant la lecture de la lettre. A toutes les fois où il fut question de l'embauche d'un responsable des activités socioculturelles, M. Larouche a enregistré sa dissidence. Il alléguait qu'avant d'ajouter un animateur culturel ou une autre personne à M. Audette, une restructuration du service des loisirs aurait été préférable. A la

séance d'hier soir, M. Audette comme à l'habitude brillait par son absence.

### Société horticole

La municipalité a accordé une subvention de \$400 à la Société horticole de Roberval, secteur de l'ancienne paroisse. Cette somme servira, selon la lettre acheminée au conseil, à profiter des enseignements d'un professeur.

### Club de curling

Par contre, le conseil a refusé la demande de déneigement du terrain de stationnement du club de curling situé sur la Pointe-Scott. Comme on l'indiquait dans la missive

transmise au conseil, la municipalité, dans le passé, effectuait le déneigement sans qu'il en coûte un sou au club, mais cet hiver, la municipalité a abandonné "ces généreux travaux".

A cela, le maire Tremblay a répondu que la machinerie de la municipalité suffisait à peine à entretenir les rues de la ville, qu'on en avait plein les bras et qu'il était impossible d'enlever la neige sur le terrain de stationnement du club de curling. Ce dernier était même prêt à payer la municipalité pour son travail, à un coût moindre aurait-il espéré, mais là encore, c'est impossible "et impensable" a dit le maire soutenu par le conseil d'ailleurs.

### Le président

"Le Festival du bleuët est l'un des meilleurs ambassadeurs de notre région. C'est un événement touris-

### Le CRD et le reste

C'est prévu au budget, et c'est adopté maintenant: Alma renouvelle son adhésion au CRD, au coût pour 1979 de \$3,126.37. Dans un autre ordre d'idées, l'enga-

**CAROL VACHON L.L.L.**  
NOTAIRE  
CONSEILLER JURIDIQUE

VILLE DE LA BAIÉ  
200, des Erables  
Tél.: 544-7848

CHICOUTIMI  
443, rue Racine est  
Tél.: 549-9718



# commentaire

## La région mérite son diplôme de générosité

A une époque où l'égoïsme collectif de groupes puissamment organisés s'érige en système au Québec comme dans l'ensemble du monde occidental, il est réjouissant de constater la vitalité du bénévolat. Comme ce fut le cas, dimanche, au téléthon au profit des paralitiques cérébraux.

C'est même une situation paradoxale...

Mais en vérité, c'est que nous vivons dans une société en équilibre



**bertrand tremblay**

précaire où des intérêts divers s'affrontent. L'individu n'est souvent qu'un élément réquisitionné par les forces en présence.

Peut-on facilement concevoir que des conflits ouvriers-patronaux puissent choisir leurs victimes parmi les démunis, les faibles, les enfants, les vieillards et les malades?

Aux dernières négociations entre l'Etat du Québec et le Front commun

syndical, les hôpitaux ont été réduits à offrir de la "médecine de guerre".

Et présentement, 127 hôpitaux de l'Ouest du Québec — de la Mauricie jusqu'à l'Abitibi, en passant par la région de Montréal — sont affectés, depuis la mi-janvier, par la grève de quelque 70 syndiqués du Service de transfusion sanguine de Montréal. Les négociateurs syndicaux exigent une sécurité d'emploi inconditionnelle. Le conflit ne touche toutefois pas notre région qui est reliée au centre de Québec.

Ce conflit, qui vient assombrir le bénévolat, ne refroidit heureusement pas la générosité qui anime la majorité de la population. Au congrès de fin de semaine, à Métabetchouan, on a manifesté la conviction de récolter pas moins de \$102,000 lors de la prochaine campagne de la Croix-Rouge. L'an dernier, la collecte a rapporté plus de \$94,000.

La Croix-Rouge est un mouvement humanitaire qui ne limite pas son action à procurer du sang aux blessés et aux malades. Elle fournit aussi un éventail d'autres services à l'étendue de la planète.

Et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la contribution de la région va jusqu'à la

présence d'un citoyen de La Baie, M. Raymond Bergeron, à la présidence provinciale.

Avec une pléiade de collaborateurs motivés, monsieur Bergeron se dévoue à cette cause depuis nombre d'années, avec l'espoir de pouvoir mériter à sa région l'implantation d'un centre de transfusion sanguine, ce qui ajouterait à la disponibilité des meilleurs services de traitement au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

L'équipe régionale y travaille patiemment depuis 1973. En 1977, le directeur national des centres de transfusions de la Croix-Rouge, le Dr Roger Perreault, reconnaissait la justification d'un tel service dans notre région. Les études des spécialistes indiquaient les nombreux avantages que procurerait à la région une telle initiative. Après avoir donné son assentiment, la Croix-Rouge remettait le dossier au ministère provincial des Affaires sociales qui détient l'autorité pour prendre la décision.

Il est muet depuis ce temps. Ses émissaires doivent rencontrer les dirigeants régionaux de la Croix-Rouge, les 14 et 15 février, avant de rendre leur verdict. Quand on se rappelle que ce

ministère a fait glisser au deuxième rang l'hôpital de Chicoutimi, voilà quelques mois, remettant en question l'évolution des super-spécialités, on ne peut déborder d'optimisme...

Quant à l'autre mouvement, celui de la paralysie cérébrale, qui a obtenu une réponse émeuvante de la région, en fin de semaine, il compte aussi à la direction provinciale de son équipe d'animation, un citoyen de chez nous, Serge Leblanc, qui inspire à tous, dévouement et admiration.

Si l'on calcule les différences démographiques, on constate que les \$70,435 récoltés dimanche par l'organisation dont M. Bertrand Bouchard, de l'Alcan, qui assumait la présidence d'honneur, représentent finalement la plus forte contribution de toutes les régions du Québec.

La population mérite son diplôme de générosité. Il est bien légitime de le signaler.

## parole aux lecteurs

### La direction se moque du monde

Monsieur le maire, messieurs les conseillers du secteur d'Arvida, monsieur le directeur du service des loisirs. Messieurs,

Suite à la décision de certaines personnes influentes au sein de la Commission des loisirs d'Arvida, nous assistons depuis quelques mois à la fermeture de la mezzanine à la piscine du Foyer des loisirs. Après plusieurs démarches, la mezzanine est encore fermée au public, ce qui oblige les parents à regarder par un petit hublot le comportement de leurs en-

fants dans la piscine. Il est inconcevable en 1979, que des dirigeants, à cause de vandalisme, aient trouvé comme seule solution la fermeture complète de cette mezzanine. Ce n'est certainement pas en interdisant l'accès à cet endroit que nous pourrions éduquer nos jeunes au civisme.

Tous les éducateurs, instructeurs depuis plusieurs années, incitent fortement les parents à accompagner leurs enfants pour les encourager et constater les progrès accomplis par le jeune. Certaines personnes

du Foyer des loisirs d'Arvida ne sont peut-être pas à l'heure de 1979. Il serait donc temps que de plus hauts dirigeants soient capables de leur faire comprendre, que le Foyer des loisirs appartient à la population et qu'une telle décision ne devrait même pas faire l'objet de discussions.

Nous espérons donc que bientôt, nous pourrions assister aux cours de natation de nos enfants (que nous avons payés par surcroît). Si la réponse devait être négative, nous ne verrions pas pourquoi les dirigeants

du Foyer des loisirs permettraient aux parents des joueurs de hockey d'assister aux pratiques. Il n'y a pas 2 poids 2 mesures.

Espérant, messieurs, que vous reconsidèrerez votre décision.

**Gabriel Dufour, Conseiller à l'adaptation scolaire, et Ghislain Poirier, conseiller en éducation physique, sports et plein air.**

**N.B. Il serait facile de prévenir le surveillant d'ouvrir la porte de la mezzanine aux heures de cours seulement.**

### Une nouvelle confrérie est née

Comment appelle-t-on les gens du Lac-Saint-Jean? Voilà une question qui mérite mûre réflexion. A tort ou à raison, lorsqu'on était jeune, on nous racontait que les habitants du lac étaient des poissons. Désireux de sortir de l'étang ou des sentiers battus, une quinzaine de "lacsainjeanais" à moins que ce ne soit des "jansénistes" décidaient récemment de se regrouper pour former une

"confrérie". Il s'agit de la confrérie des vigneron de Saint-Vincent, chapitre du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Que diable vient faire le Saguenay dans cette confrérie, puisque aucun Saguenayen n'a été consulté sur la question, le référendum n'ayant pas encore eu lieu?

D'abord, cette idée ne tient certes pas du chau-

visme, denrée rare au Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais bien plus du régionalisme, idée qui commence à faire son bout de chemin. Ensuite, au Lac-Saint-Jean, il existe une tradition vinicole, si jeune soit-elle. Mais voilà, le problème, bien que la production du Dubleuet se fasse surtout à partir de bleuets cueillis dans les champs sans fin du lac, comment expliquer à un "Français" que vous n'êtes

pas un "bleuet" quand vous venez de Chicoutimi plutôt que de Dolbeau?

Autant le dire maintenant, une charte de la confrérie des vigneron de Saint-Vincent est consentie après maints "pots-de-vin" par de grands toasts aux vins de la région de Mâcon en France, dont le représentant officiel est monsieur Charles Tonneau, de Montréal.

La devise des Chevaliers de Saint-Vincent, chapitre du Saguenay-Lac-Saint-Jean: "Boire et défendre les vins du Mâcon et du Beaujolais, bons et frais". Le Dubleuet en prend pour son rhume, mais y a pas à dire, y sont vraiment pas chauvins ces "lacsainjeanais".

Chevalièrement vôtre, **Robert Gosselin, 780, Saint-Dominique, Jonquières.**

Le 5 février.

### Bonne guerre

**M. Gabriel Berberi, Chicoutimi.**

Monsieur,

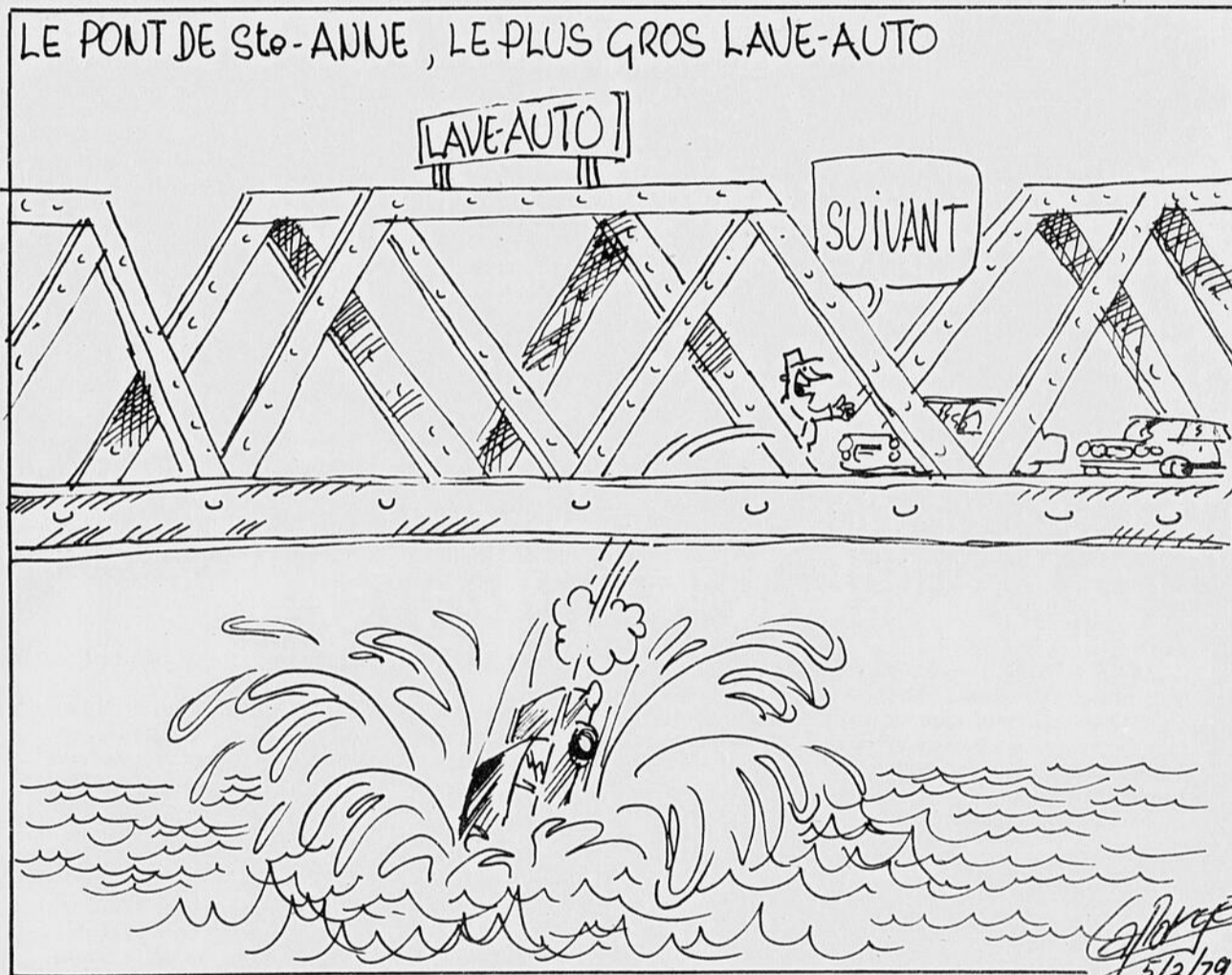
Je dois vous féliciter pour votre souci de bien nous renseigner dans la page 4, par le "commentaire". Le 1er février, il est ainsi écrit: "La révolte des contribuables commence".

Qu'il soit dit en passant que dans le commerce, c'est également devenu intolérable, parce que les profits ne sont plus raisonnables. Mais nous sommes devenus des victimes de ce qu'on appelle des "prix galopants".

Il faut en parler et dénoncer ces profiteurs. D'un abonné de votre premier numéro du Quotidien.

**John Savard, 458, Côte St-Ange, Chicoutimi, Qué. G7J 1K6**

Le 2 février.



### Un plan pour éliminer le chômage

Dans Le Quotidien, ce professeur émérite à domicile que l'Etat devrait soutenir pour que tous les citoyens puissent continuer de s'instruire, les rédacteurs Bertrand Tremblay et Gabriel Berberi nous rendent, citoyens, les plus grands services par leur dénonciation dans maints articles, de la montée fulgurante des impôts, particulièrement, l'impôt foncier. La question est donc bien posée à savoir comment réduire les impôts.

Selon moi, il ne faut pas songer à réduire les salaires. Ce serait s'attaquer à une montagne de roche. Quant à empêcher qu'ils augmentent, je n'en vois guère la possibilité, à moins que ce soit accepté dans toutes les sphères de l'économie. Il n'y a donc qu'une issue: le congédiement de dizaines de milliers d'employés des domaines publics et parapublics. Mais alors, qui ne voit l'épouvantable contre-coup de pareilles mises à pied? En plus, si d'un côté, on obtient le résultat d'abaisser certains impôts, ce sera pour constater que les autres impôts auront relevé d'autant, puisqu'il faudra bien faire vivre ces nouveaux milliers de chômeurs. L'économie est une sorte de damier; chaque déplacement d'une dame a sa répercussion sur toutes les dames.

Pour réduire les impôts: A) Employer tous les travailleurs, y compris tous ceux qui sont sur les listes du

chômage et de l'assistance sociale, en réduisant la journée de travail à 5 heures par jour. Au lieu de 6 employés travaillant à se faire vivre et à en faire vivre 4 à ne rien faire, peinant 8 heures, soit 48 heures par jour; pour quoi pas 10 employés travaillant 5 heures, soit 50 heures par jour, afin que tous se fassent vivre.

En supprimant ces pause-café et le "lunch" et en travaillant à vive allure, encouragés par le peu de temps à demeurer au travail, soit 5 heures, les travailleurs abattront autant de besogne que dans 8 heures à se trainer. Il se peut que les dix sur dix en emploi fassent un autre travail en plus. Au moins, ils seront sur le même pied que les chômeurs et assistés qui, eux, n'ayant rien à faire prennent le gain des travailleurs en emploi. Et, on aura moins d'ivrognes, de paresseux, de désœuvrés, de vacanciers à l'année longue à se lever à midi.

B) Supprimer les emplois inutiles. Pourquoi deux administrations pour collecter le même impôt foncier, scolaire et municipal, quand les citoyens ne devraient recevoir qu'une facture, et le municipal et le scolaire se partager les recettes selon un pourcentage établi? Pourquoi deux administrations pour collecter l'impôt sur le revenu? Pourquoi pas un seul bureau collectant l'impôt sur le revenu et le remettant ensuite au fédéral et au provincial, encore

selon un pourcentage établi?

C) Enlever le bois mort! Les commissions scolaires devraient disparaître. Elles sont devenues des cinquantes roues absolument désuètes et totalement inutiles. De les supprimer ne ferait pas perdre d'emploi aux commissaires, car ils ont tous un emploi personnel; mais cela nous épargnerait leurs salaires et leurs dépenses.

Les commissaires font chanter le gouvernement; mais nous, les citoyens, nous savons très bien que les commissions scolaires n'ont plus leur raison d'être. Quant aux employés, ils seraient mutés à l'Etat du Québec ou ailleurs, puisque l'on ne travaillerait plus que 5 heures par jour.

D) Les gouvernements municipaux devraient être supprimés. Ce groupe de maires et conseillers chicaniers, jaloux de leurs postes respectifs, ont tous des emplois personnels. Leurs salaires, leurs dépenses, autant d'argent perdu que doivent payer les contribuables. Tous les services des villes et des autres municipalités peuvent être facilement donnés par Québec, Police, hygiène, voirie, loisirs, égouts, etc., en fait, tout est déjà contrôlé et mené par Québec, tout comme les moribondes commissions scolaires. Les employés déplacés travailleront pour la province.

E) Tous les dédoublements de services, tous les chevauchements dans les services fédéral et provincial en tous les domaines, si éliminés, permettraient les mêmes services à bien meilleur coût. Enfin, l'assurance-chômage avec tous ses bureaux et ses employés, de même que l'assistance sociale disparaîtront, puisque tous seront au travail grâce à la réduction de la journée de travail à 5 heures par jour.

**Jean Gagnon, 65, rue Piché, Valin, Chicoutimi.**

Le 1er février.

### Bravo!

A l'écoute du programme "Parle parle, jase jase", j'ai aimé votre opinion au sujet du mot "Stop".

Je pense exactement comme vous, moi aussi, je trouve ridicule de faire tant d'histoire sur ce point.

Il serait beaucoup plus logique, il me semble d'organiser un programme scolaire qui permettrait d'enseigner le français dans nos écoles afin que nos étudiants finissants sachent, non seulement parler français, mais aussi sachez l'écrire correctement.

C'est désolant de lire des lettres écrites au son. Parler français, c'est beau, savoir l'écrire l'est autant!

**Bravo encore! Berthe Petit, Chicoutimi.**

Le 31 janvier.

### C.-A. Gauthier doit se retirer

M. C.-A. Gauthier député créditiste au fédéral déclarait dans le journal "L'Etoile du lac" ainsi que sur les ondes de la station CHRL comme un véritable désastre la disparition du train Dolbeau-Chambord.

Lui-même avouait se servir fréquemment de ce moyen de transport.

Je pense que le véritable désastre que la population du comté de Roberval aurait à se plaindre et à raison, c'est de voir son employé perdre son temps à se promener en train quand il aurait si beau prendre l'avion comme tous les députés. Il saurait le consacrer à travailler à attirer de l'argent dans le comté afin de faire travailler les jeunes instruits, désespérés d'être obligés de vivre d'assurance-chômage quand ce n'est pas d'assistance sociale.

Aller comprendre un homme qui trouve catastrophique que l'on remplace un service de train qui prend deux heures par un service d'autobus qui réduit le trajet d'au moins une heure!

Je trouve M. le dé-



puté, que vous avez des arguments insensés et que dans votre cas, le ridicule, loin de tuer à venir à ce jour vous a enrichi d'ordinaire.

Servir les pauvres, c'est de les aider à les sortir de leurs misères et non faire semblant comme vous le faites actuellement afin de vous ramasser du capital politique. Vous faites semblant de les écouter et dans le fond, vous riez d'eux à gorge déployée. Vous leur donnez l'es-

poir que vous allez arriver avec des solutions. Vous n'en avez aucune, alors, comme vous le déclariez il y a quelques temps, que vous n'aviez plus la force d'entreprendre de nouvelles luttes, prenez donc votre pension de \$20,000 par année volontairement et ça sera un des gestes les plus valables de votre vie.

**Claude Gagnon, 385, Bégin, Roberval.**

Le 2 février.

Pétroles Irving Inc. du S.-L.-S.-J.

## Québec reconnaît le statut syndical des distributeurs

par Andrée Brassard

CHICOUTIMI — Tout comme leurs confrères ailleurs au Québec, les quelque 40 distributeurs de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à l'emploi de Pétroles Irving Inc., ont obtenu gain de cause dans la lutte qu'ils menaient contre leur employeur.

En effet, un des commissaires du ministère québécois du Travail, M. Conrad Rochette, vient de reconnaître les distributeurs à l'emploi de la compagnie Irving comme étant des salariés au sens du Code du travail.

L'imbroglie remonte à juillet 1978, alors que la compagnie refusait de

reconnaître les distributeurs comme étant syndiqués, membres du Syndicat des travailleurs des industries pétrolières, chimique et atomique depuis plusieurs années déjà. Certaines accréditations remontent même à 1961. En 1978, la compagnie tentait de vendre ses camions à ses employés et refusait de reconnaître le syndicat comme agent de négociation.

A ce moment, la compagnie congédiait une centaine de travailleurs au Québec, dont une vingtaine dans la région parce que ceux-ci exigeaient qu'elle les reconnaisse à titre de salariés et refusaient d'acheter les camions de la compagnie.

Le syndicat réclama donc une enquête et une décision du ministère du Travail pour solutionner le litige. Cependant, malgré la reconnaissance du statut syndical des distributeurs, le syndicat demeure toujours dans l'expectative puisque la partie patronale peut aller en appel avant jeudi.

Si aucune contestation n'est présentée, les pourparlers visant au renouvellement du contrat de travail pourraient débuter bientôt. Le contrat de travail est en effet expiré depuis novembre 1978, et le syndicat se voyait dans l'impossibilité de négocier tant que le commissaire n'avait pas rendu de décision.



Moulin de Notre-Dame-de-la-Doré

## Le "comité des citoyens" de La Baie assure ses premiers pas

par Gilles Lalancette

LA BIE — C'est jeudi soir que le noyau de contributeurs à l'origine d'un "comité des citoyens" dans le secteur de La Baie doit se réunir. Il s'agit d'une deuxième assemblée et on parle davantage d'une réunion de déblayage plutôt que d'une véritable assemblée d'organisation.

La semaine dernière, un comité provisoire a été nommé afin de prendre en charge les destinées du groupe de contributeurs. Il appert que c'est M. Roger Mallette qui a été nommé président, M. Jean Bérubé a été élu à la vice-présidence, tandis que M. Julien Tremblay agirait provisoirement comme secrétaire-trésorier.

Lors de l'assemblée de la semaine dernière, une dizaine de contributeurs ont assisté sans en venir à un consensus de sorte qu'on est encore à trouver un nom à l'organisme.

Dans cette optique, il ne fallait pas s'attendre à des débuts fracassants de la part des membres du nouveau comité simplement parce que les objectifs ne

sont pas encore clairement établis.

Dans l'esprit d'un des membres du comité provisoire, il ne faut pas brûler les étapes. L'organisation est encore en gestation et il ne faut rien précipiter. Probablement que l'assemblée de jeudi permettra de clarifier plusieurs points encore nébuleux.

A ce chapitre, il a déjà l'existence légale d'un comité de citoyens dans le secteur de La Baie. Les contributeurs qui veulent relancer l'idée ont donc décidé de consulter des membres de ce comité.

De plus, il y a l'obtention d'une charte qui sera à l'ordre du jour. Il appert que plusieurs autres contacts ont été faits et le nombre de participants devrait grossir à l'occasion de la seconde assemblée du 8 février.

### Débloccage

L'objectif ultime du comité est de scruter davantage les agissements des élus de la population. Toutefois, le comité veut ouvrir la brèche et améliorer les relations entre les contributeurs et les membres de l'administration municipale.

Dans cette optique, il ne s'agit pas de partir en guerre mais tenter un déblocage qui favoriserait des relations plus soutenues entre la base et l'administration municipale.

Il semble bien que le comité ne fera pas preuve d'agressivité à l'origine mais les positions pourraient se raffermir. Evidemment, l'attitude des membres du conseil à l'égard du comité qui prend forme sera déterminante.

## Notre-Dame-de-la-Doré

### Une aide de \$350,000 pour la restauration du vieux moulin

QUEBEC (Telbec) —

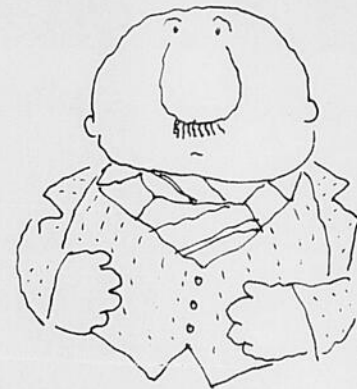
Dans le cadre de sa politique d'aide financière à la conservation et à la restauration du patrimoine québécois, le ministre des Affaires culturelles vient de contribuer un montant de cinquante mille dollars qui servira à défrayer la totalité du coût des travaux de restauration du moulin de Notre-Dame-de-la-Doré.

Récemment reconnu monument historique, le moulin de Notre-Dame-de-la-Doré est un bâtiment de bois construit vers 1890, en bordure de la Rivière-aux-saumons. Son mécanisme était originalement actionné à l'eau. Ce moulin est un bel exemple de l'ingéniosité des premiers défricheurs. Parmi les nombreux moulins à scie qui se sont succédés dans la paroisse, il est le premier de tous.

Les travaux de restauration entrepris au moulin de Notre-Dame-de-la-Doré comprennent la consolidation du bâtiment et la reconstruction des murs incluant la fenestration et autres ouvertures. C'est grâce à l'initiative et à la persévérance des bénévoles et de la corporation du moulin à eau de la Rivière-aux-saumons, propriétaire du moulin, que l'on doit la sauvegarde du premier moulin de l'histoire de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Doré.

## Si vous avez déjà adhéré à un REER, vous vous êtes peut-être trompé!

Est-ce que vous vous êtes procuré un REER là où vous faites ordinairement vos transactions financières?



Réalisez-vous que, avec certains REER, vos contributions peuvent être réduites à cause d'une commission à payer?

L'argent que vous touchez à votre retraite dépend de ce que vous avez déposé à chaque année dans votre REER. Avec une commission à payer, vous avez donc moins d'argent dans votre compte. Vous évitez cela en adhérant à un REER du Trust Royal.

"Faut pas se tromper!"

Si vous n'avez pas encore déposé de l'argent dans votre REER, passez voir votre représentant du Trust Royal. De cette façon, vous ne vous trompez pas!

Et même si vous l'avez fait, nous pouvons encore vous aider. La plupart des REER sont transférables sans que cela affecte votre contribution annuelle ou encore sans que vous ayez d'impôt à payer. Alors, si vous croyez comme nous que l'un des REER du Trust Royal est plus avantageux pour vous que celui que vous avez présentement, nous pouvons vous aider à faire le transfert rapidement.

Et surtout, ne vous privez pas de déposer de l'argent dans un REER pour l'année fiscale 1978 à cause d'une insuffisance de fonds. Venez discuter avec nous de nos prêts "Réductions d'impôts". La somme que vous économiserez en impôt pourrait largement dépasser le prix de l'intérêt à payer pour un tel emprunt.

Faut pas se tromper!



Vous ne vous trompez pas en vous procurant un exemplaire de notre brochure sur les REER à votre succursale du Trust Royal!



Bien des gens choisissent un REER en tenant compte uniquement de certains aspects pratiques. Mais, étant donné que, fort probablement, vous ne déposez de l'argent dans votre REER qu'une fois l'an, vous devez prendre la meilleure décision possible puisque c'est toute votre retraite qui en dépend.

Au Trust Royal, nous offrons 6 REER. Par exemple, vous avez le choix entre un taux d'intérêt variable (exactement comme dans un compte d'épargne ordinaire) ou un taux fixe, garanti pour 5 ans. Vous avez également le choix d'investir dans nos fonds sous gestion composés d'obligations, d'hypothèques ou d'actions de sociétés canadiennes. Ou encore, vous pouvez opter pour un REER à gestion individuelle. C'est vous qui décidez!

Avez-vous, cette année encore, déposé de l'argent dans votre REER plutôt que dans celui de votre conjoint?

Selon les règlements d'impôt actuels, chacun des deux conjoints a le droit de retirer jusqu'à \$1,000 d'une pension de retraite, sans impôt à payer, après l'âge de 65 ans. De plus, une partie ou même la totalité des contributions auxquelles vous avez droit peuvent être faites au nom de votre conjoint et vous pouvez quand même déduire cette somme de votre revenu imposable. Vous profitez ainsi, dès aujourd'hui, d'une réduction d'impôt et vous pourrez réclamer tous les deux une déduction de \$1,000 lorsque viendra le temps de la retraite.

**Trust Royal**  
Avec les REER du Trust Royal, on ne se trompe pas.  
Centre commercial Le Mail 170,  
Jonquière — 548-3108

## Les Fêtes du Saguenay ne disparaîtront pas

LA BIE (GL) — Bien qu'on ait brandi le spectre de la disparition des Fêtes du Saguenay dans le secteur de La Baie en 1979, la manifestation populaire survivra. Toutefois, une assemblée déterminante du comité organisateur aura lieu le 28 février.

C'est l'assurance qu'a donné hier l'actuel président du comité organisateur des Fêtes du Saguenay, le notaire Claude Boisvert. Il a toutefois précisé que l'allure de la manifestation sera modifiée cette année.

C'est justement des éléments novateurs que l'on pense à la présentation d'un spectacle en plein air réunissant des artistes de grande réputation. Bien que ce genre d'initiative commande des budgets importants, elle pourrait rapporter les revenus appropriés.

Au sujet des finances, le notaire estime qu'il ne faut plus tellement compter sur la participation de la municipalité qui se trouve actuellement dans une période d'austérité. D'ailleurs, le maire l'a rappelé lors de la présentation des prévisions budgétaires en disant à tous les organismes populaires de ne pas trop compter sur la municipalité en 1979.

communiquer les propos du ministre de l'Agriculture.

Il n'est pas impossible que le moyen d'action qu'utilisera l'UPA pour défendre ces trois agriculteurs serve de modèle dans la lutte pour la protection d'autres terres arables situées le long du tracé prévu pour la future autoroute Alma-La Baie.

Hier, on craignait que la tempête oblige les intéressés à remettre la réunion convoquée pour la soirée.

## Zonage agricole : L'UPA se porte à la défense des 3 contestataires

CHICOUTIMI (CF) — On ne devait pas connaître avant aujourd'hui les résultats de la rencontre de vendredi entre les représentants de l'UPA régionale et le ministre Garon au sujet de la possibilité de faire intervenir la loi sur le zonage agricole dans le problème du tracé de l'autoroute 70.

Les gens de l'UPA, le président Bertrand Tremblay en tête, devaient rencontrer hier soir les trois agriculteurs de Jonquière qui contestent le tracé prévu pour ce secteur pour leur



**OUVERTURE  
MERCREDI  
LE  
7**

DISCOTHEQUE

*Chez Mess*

411 A, Racine est,  
CHICOUTIMI  
Entrée rue Racine et passerelle  
2ième étage autogare

# fourre-tout



**marcel rivard**  
(en collaboration)

## La bataille est poignée

Comme le Parti Libéral est dans l'opposition, c'est lui qui préside le bal dans les communiqués blâmant le gouvernement québécois.

L'autre jour, c'était l'Association libérale du comté de Dubuc qui, immédiatement après la visite du ministre Yves Duhaime, émettait un communiqué affirmant que cette visite et les événements qui s'y étaient produits prouvaient "l'inaction du député Hubert Desbiens". A un certain point de vue, le ministre s'est mis les deux pieds dans la même botte lors de sa visite à Anse-Saint-Jean; surtout lorsqu'il a avoué ne pas avoir pris connaissance de la dernière documentation expédiée par les gens du secteur relativement au projet de parc Eternité. A ce sujet, sans doute que le ministre, à son retour à Québec, a mis en boîte certains de ses hauts fonctionnaires pour ne pas lui avoir communiqué les derniers développements concernant le projet! Et ce sera bien fait...

La dernière communication de l'opposition, elle vient d'Alain Pilote, président de l'Association libérale du comté de Lac-Saint-Jean, qui fait un procès d'intention au député Jacques Brassard, au président péquiste régional Georges-Henri Fortin et au maire almatois Gabriel Fortin; il les accuse d'entretenir "volontairement la mésestime pour des raisons strictement politiques", relativement au tracé de l'autoroute Alma-La Baie dans le secteur de Saint-Bruno.

Il a peut-être raison... Rien n'empêche que la population a bien hâte que le tracé soit définitif et que tout le monde se branche!

## aujourd'hui

Il y a 298 ans aujourd'hui, le 6 février 1681, l'explorateur français Robert René Cavalier de Lasalle, né à Rouen, découvrait le fleuve Mississippi.

1975 — Voi d'un Raphael et de deux Piero della Francesca au musée d'Urbino, en Italie.

1972 — Malgré l'interdiction de manifester en Irlande du Nord, 15,000 catholiques défilent pour protester contre l'occupant britannique.

1964 — La France et la Grande-Bretagne décident de construire un tunnel ferroviaire sous la Manche. Projet ensuite abandonné.

1952 — Mort de George VI d'Angleterre auquel succède sa fille Elizabeth II.

1934 — A la suite de l'affaire Stavisky, une manifestation de droite sur la Place de la Concorde, à Paris, fait 17 morts et 1,329 blessés.

1922 — Le cardinal Achille Ratti est élu pape sous le nom de Pie XI, après la mort de Benoît XV.

1899 — Signature du traité de Paris en vertu duquel l'Espagne cède aux Etats-Unis Cuba, Porto Rico, Guam et les Philippines contre \$20 millions.

1894 — Les Ontariens votent par référendum sur la prohibition de l'alcool.

1616 — Signature de la paix de La Rochelle entre les huguenots et la Couronne de France.

Ils sont nés un 6 février:  
— l'écrivain anglais Christopher Marlowe (1564-1593).  
— Anthony Fokker, aviateur et industriel hollandais (1890-1939).

## Vous jouez aux échecs?

La période du Carnaval-Souvenir est un temps propice pour l'organisation de diverses activités.

C'est ce qu'en pense le Club d'échecs de Chicoutimi, du président Claude Gagnon.

C'est pourquoi une troisième édition annuelle, coïncidant avec la tenue du Carnaval-Souvenir, se déroulera en fin de semaine, au sous-sol de l'église de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce, sur la rue Sydenham.

N'importe quel joueur d'échecs peut participer à ce tournoi. Pour informations supplémentaires, on peut communiquer avec Claude Gagnon: (549-0338) ou Alain Carrier: (548-2376).

## Artistes saguenéens

Vous connaissez Marcellin Dufour, Hélène Beck, Jacques Lambert et Jean Laforge. Ce sont tous des artistes régionaux dont le talent est reconnu et ils figurent dans la liste des meilleurs artistes régionaux.

Les quatre exposeront, à compter de jeudi, au mess des officiers du Régiment du Saguenay, sur la rue Racine. L'exposition se déroule dans le cadre du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi.



## Le plus jeune pilote au monde

Il y a de quoi à encourager tous les élèves de l'école de pilotage du Cégep de Chicoutimi!

Car Guy Cannon, de Thunder Bay, en Ontario, est devenu, l'autre jour, le plus jeune pilote au



**Guy Parent et son image!**

Le délégué touristique chicoutimien, Guy Parent, il n'était pas de bonne humeur, l'autre jour, suite à la publication dans cette chronique d'une photo pour le moins peu récente et peu belle de lui.

C'est vrai aussi que la photo ne rendait pas justice à l'homme qui, des premiers temps de Lise Payette à la télé d'Etat, eut l'honneur d'être couronné le plus bel homme de l'année.

Et comme Guy est particulièrement "soigné de son image", il s'est empressé de me faire parvenir la photo que voici... Et les femmes qui l'ont adulé à l'époque du concours sont mieux servies!

## Attention aux toitures

Maintenant que la neige a refait son apparition sur tout le Saguenay-Lac-Saint-Jean, il est des précautions qu'il faut prendre... Surtout lorsqu'il s'en trouve une bonne épaisseur sur les toitures de bâtiments.

Lorsque la pente est assez forte, il y a toujours danger de glissement lorsque la température se fait plus clémente.

Et lorsque la pente est faible ou nulle, réside toujours le danger, si la couche est épaisse, d'un désastreux effondrement.

C'est pourquoi, dans un cas comme dans l'autre, il faut voir au déblaiement de ces surfaces.

## Journée de réflexion

Dans le but de mieux vivre le Carême 1979, la Commission de Liturgie de la Zone de Chicoutimi organise une journée de réflexion à partir du thème "Puisque c'est le temps..."

Cette rencontre se tiendra au Petit Séminaire de Chicoutimi, sur la rue Chabanel, samedi, de 8h30 à 15h30.

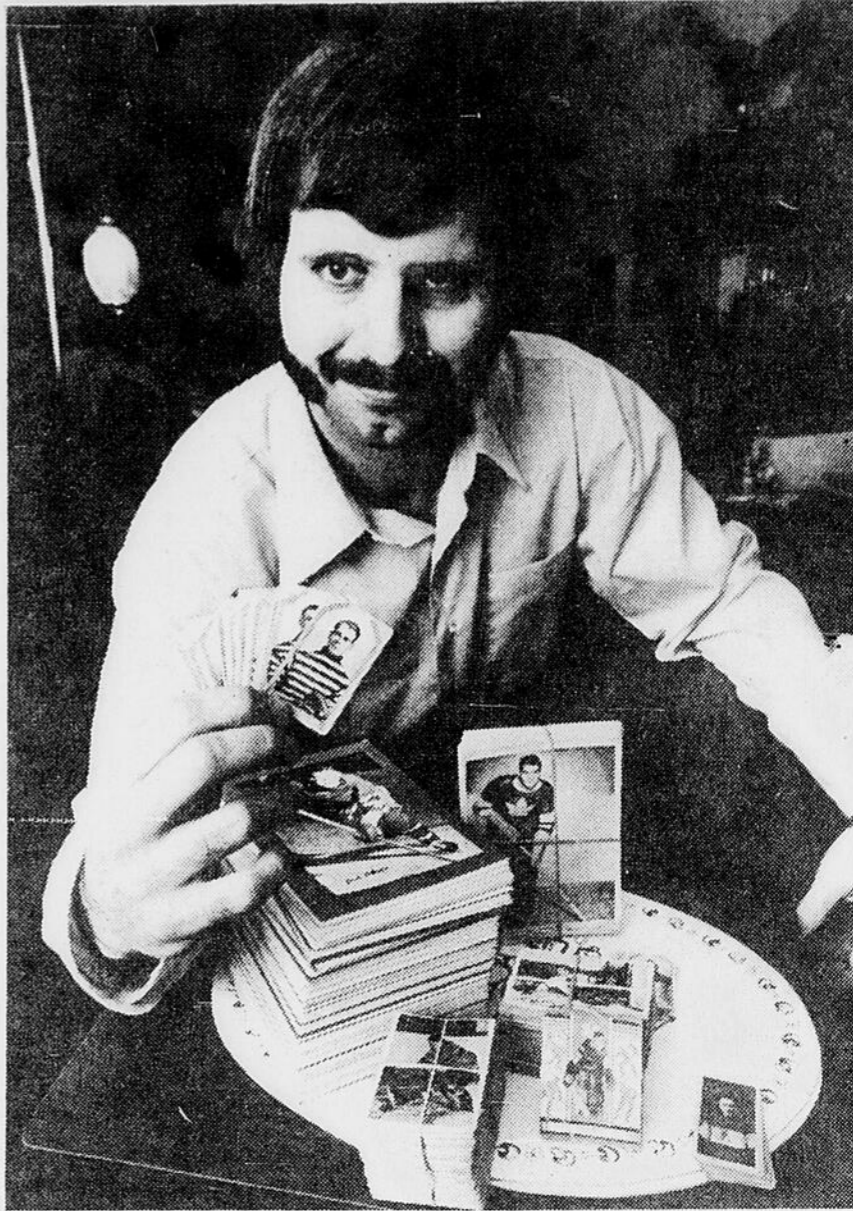
Invitation aux personnes engagées en liturgie et aux intéressés.

## Echange linguistique

Dix-sept étudiants du niveau Secondaire V en provenance d'Edmonton arriveront au Saguenay, jeudi, dans le cadre d'un programme d'échange linguistique, le premier à se faire entre cette capitale des provinces de l'Ouest et la ville de Jonquière, via la Commission scolaire régionale Lapointe.

Les dix-sept étudiants anglophones auront une dizaine de jours pour participer aux diverses activités, telles des visites industrielles et artistiques, qui figurent au programme. Ainsi, ils visiteront la centrale électrique du barrage de Shipshaw et auront l'occasion d'assister à l'opérette du Carnaval-Souvenir.

De leur côté, les élèves accompagnateurs se rendront à Edmonton du 22 au 31 mars prochain.



## Superbe collection de cartes

Il a franchement commencé à collectionner à bas âge; à l'âge de 6 ans pour être plus précis et cela fait maintenant vingt ans qu'il n'a pas lâché dans son hobby préféré.

De sorte que ce professeur montréalais de 26 ans et du nom d'Andrew Pyowarczuk n'est pas peu fier de la collection de cartes de sport qu'il possède et dont il montre ici quelques-unes des meilleures. Il en possède quelque 100,000...

Il croit que sa collection de cartes de hockey, de baseball et de football est peut-être une des plus complètes au Canada; sa collection compte d'ailleurs quelques cartes qui valent environ \$300.

## "De vrais perdants" à visionner

Dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant, le Service des activités physiques de la Commission scolaire régionale du Lac-Saint-Jean et le Service municipal des loisirs d'Alma ont organisé une séance de projection du film "De vrais perdants" à l'intention des personnes oeuvrant dans le milieu de l'éducation, sportif, culturel et socio-communautaire.

Lundi soir, il y a eu une première projection de ce long métrage qui s'est attiré les meilleurs critiques. Une deuxième et

une troisième projection auront lieu mercredi et jeudi, à compter de 20h00, à l'Auditorium d'Alma. L'entrée est gratuite.

## rendez-vous

### Alma

Rosicrucien Amorc, pourquoi être Rosicrucien? La réponse vous sera donnée à une soirée d'information, ce soir, à 20h00, au 370, Price ouest, Alma. Inf.: 662-4262.

### Chicoutimi

Halte garderie Saute-Mouton — Fonctionnant 5 après-midi par semaine, informe toutes les personnes demeurant à la maison, à travailler à temps partiel et qui sont intéressées à utiliser ce service. Inf.: 545-9382 ou 549-0739.

Filles d'Isabelle, cercle Martel — Assemblée demain soir, à 20h00, ne pas oublier l'article pour le panier de provisions, prix offerts pour le plus beau chapeau du carnaval.

### Jonquière

Souper canadien — Le samedi, 10 février, sous-sol de l'église Saint-Laurent, au profit de l'Afées suivi d'une veillée avec orchestre.

Club de caméra (secteur Arvida) — Cours de 30 heures, commençant le lundi, 12 février. Inscriptions: M. Jean-Yves Chiasson: 548-5063 ou Alain Gagnon: 548-8102.

Filles d'Isabelle, cercle Sainte-Thérèse — Assemblée ce soir, à 20h00, sous-sol de l'église Sainte-Thérèse.

Filles d'Isabelle Saint-Jacques — Assemblée demain soir, à 20h00, sous-sol de l'église.

### La Baie

Filles d'Isabelle, cercle Saint-Alexis — Assemblée demain soir, à 19h30.

Filles d'Isabelle, cercle Saint-Alphonse — Assemblée ce soir, à 20h00, l'assemblée sera présidée de la messe à 19h00.

Caisse d'entraide économique — Dîner demain à midi, au restaurant Le Martinet, Port-Alfred. Invité: Jacques Gagnon, président de la Caisse d'entraide économique.

## Exposition de Roland Perron

C'est connu, les caisses pop donnent aussi dans les arts...

Ce n'est donc pas surprenant que, dans le cadre d'une nouvelle orientation, la Caisse populaire de Kéno-gami, sise au 65, de la rue King-George, présentera à compter de demain jusqu'au

28 février, une exposition du peintre Roland Perron.

Cet artiste réalise, à l'aide de dessins et de métaux, des paysages régionaux et provinciaux.

L'exposition, à laquelle sont conviés tous les amateurs d'art, sera visible aux heures régulières d'affaires.

## Les banquiers à l'école

Cinq citoyens du secteur de Chicoutimi viennent de recevoir le brevet de l'Institut des banquiers canadiens, au terme d'un programme d'études à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Les lauréats sont Lyse Tremblay, directeur de l'administration dans une succursale de la Banque de Montréal; Monique Dupuis, adjointe au crédit à la consommation dans une succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse; Jean-Pierre Hudon, adjoint à l'administration dans une succursale de la Banque Royale du Canada; Louis-Marie Barbeau et Michel Huot, tous deux directeurs adjoints à l'emploi d'une succursale de la Banque Canadienne Nationale.

L'IBC, qui administre au nom des banques à charte la plus importante institution d'éducation permanente au Canada, s'emploie à promouvoir le perfectionnement professionnel des employés de banques. Depuis sa fondation, il y a onze ans, plus de 3,000 banquiers ont obtenu leur brevet.



## Un "nouveau" au Saguenay

Ce que vous voyez en haut, c'est la page frontispice d'un nouveau quotidien montréalais, qui a d'ailleurs fait son apparition hier matin sur les tablettes des dépositaires de journaux de tout le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette nouvelle présence du Métro-Matin suit de quelques semaines sa création dans la métropole.

Métro-Matin soit tout particulièrement sa création au vacuum laissé par la fermeture d'un autre quotidien, le Montréal-Matin.



## Inspections qui sécurisent

Fernand Gauthier est inspecteur alimentaire pour la ville de Montréal et ce n'est pas le travail qui lui manque sur la planche.

Ici, il examine l'intérieur des réchauds de la cuisine d'un restaurant montréalais.

Ce n'est qu'un des 240 établissements qu'il visite tous les mois, bien sûr, s'annoncer au préalable. Lui et ses collègues inspecteurs alimentaires municipaux obligent en moyenne une dizaine d'établissements à fermer leurs portes à chaque année.

Ce qui me fait penser que durant le prochain Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, des inspecteurs seront sur la brèche et veilleront au grain dans certains établissements du Saguenay.

# Une entente négociée intervient entre les dentistes et Lazure

MONTREAL (PC) — Avec la nouvelle entente intervenue entre le ministre des Affaires sociales et l'Association des chirurgiens-dentistes, du Québec, le programme des soins dentaires sera accessible à 25 pour cent de la population de la province dès sa mise en vigueur en avril prochain, soit deux mois après sa signature de l'entente ce qui devrait avoir lieu d'ici une dizaine de jours au moment de l'adoption du projet de loi 84 par l'Assemblée nationale.

Au cours hier d'une conférence de presse conjointe avec le président des chirurgiens-dentistes, le Dr Claude Chicoine, le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, visiblement satisfait de "l'entente négociée", a insisté sur le fait que ce règlement "intègre les bénéficiaires de l'aide sociale au

programme d'assurance dentaire".

Les points saillants de l'entente note le ministre Lazure:

— accès à toute la gamme des services diagnostiques, de restauration et de prothèse pour les bénéficiaires de l'aide sociale;

— les moins de 14 ans bénéficient de soins dentaires gratuits pour toutes les dents, même lorsqu'il s'agit de traitement de canal;

— les actes nouveaux ajoutent \$3 millions au budget consacré au régime d'assurance dentaire.

### Diminution des honoraires

L'entente, qui a été ratifiée massivement par les quelque 800 dentistes présents à l'assemblée générale de l'Association, samedi dernier, comporte une importante



Denis Lazure

concession de la part des dentistes qui ont consenti à une diminution

de 34 pour cent de leurs honoraires pour les soins préventifs afin que la jeune population continue de se prévaloir de ces soins deux fois par année.

A la demande des dentistes, le gouvernement a consenti à transférer aux soins de restauration les sommes ainsi épargnées à l'intérieur du régime.

Le ministre Lazure dit que "l'entente respecte les contraintes budgétaires fixées par le Conseil du Trésor, soit \$66 millions, plus \$3 millions pour les actes nouveaux, soit un total de \$69 millions".

Notant le geste des dentistes, qui ont consenti à réduire les revenus qu'ils retirent de la prévention, le Dr Lazure dit: "Nous avons pu octroyer aux soins de restauration et soins curatifs, les sommes épar-

gnées, à l'intérieur des \$66 millions existants; ainsi au lieu de \$16 millions, le budget prévoit maintenant \$14 millions pour les soins préventifs; et au lieu de \$50 millions, le budget prévoit \$52 millions pour les soins curatifs.

"Le coût prévu pour 1979 pour les services rendus aux bénéficiaires de l'aide sociale pourrait atteindre \$13,700,000, \$15,400,000 ou \$17,200,000 selon que le taux de participation atteigne 40 pour cent, 45 pour cent ou 50 pour cent" dit le ministre.

### Soins jusqu'à 15 ans

Le Dr Lazure a dit qu'il espérait que dès avril prochain dans le nouveau budget québécois, on pourrait étendre les soins dentaires gratuits aux enfants de 14 ans,

c'est-à-dire couvrir tous les enfants de moins de 15 ans.

Actuellement l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec compte environ 1.600 membres participants au programme d'assurance des soins dentaires.

A la conférence de presse, le président de l'Association, le Dr Chicoine s'est déclaré fier et heureux de l'entente intervenue parce que les membres de l'Association "ont su défendre l'essentiel et concéder l'accessoire. Ils ont accepté le plafonnement de leurs revenus et ont obtenu la parité de rémunération avec les médecins omnipraticiens, en ce qui a trait aux honoraires fixes ou à la vacation." Une dizaine seulement des membres de l'association ne participent pas au programme des soins dentaires.

## Référendum

### Une seule question sera acceptée par Ottawa

MONTREAL (PC) — Mme Jeanne Sauvé, ministre fédéral des Communications, a révélé qu'Ottawa acceptera une seule question à l'occasion du prochain référendum sur l'indépendance: "Etes-vous favorable à la séparation du Québec du reste du Canada?"

Interrogée sur les ondes de Radio-Canada, Mme Sauvé a dit que le gouvernement du Québec doit offrir un choix clair aux électeurs et indiquer clairement que les négociations avec le reste du Canada ne viendront qu'après la séparation du Québec.

Le libellé suggéré par Mme Sauvé, demandant si les Québécois favorisent "la séparation", est le seul qui sera accepté par le gouvernement fédéral, a-t-elle dit.

Le gouvernement québécois a toujours laissé entendre que la séparation n'était pas son but, en disant que le mot a

une signification négative et laisse entendre que le PQ est un parti de démolisseurs de pays. Le gouvernement a aussi attendu le mot indépendance, préférant parler de souveraineté-association.

La question posée au cours du référendum doit être rédigée sous peu, mais le premier ministre René Lévesque a dit qu'il collera la souveraineté politique à l'association économique. Les deux aspects seraient négociés avec Ottawa en même temps au lieu d'un à la fois.

Le premier ministre Trudeau a déjà dit plusieurs fois que si le PQ gagne le référendum, il refusera de négocier s'il considère la question injuste. M. Trudeau a aussi soulevé la possibilité de tenir un référendum fédéral, soit au Québec ou dans tout le Canada, si Ottawa juge que le résultat du référendum est non valable.

## Une société de fiducie est lancée à Montréal

MONTREAL (PC) — Un groupe de caisses populaires de Montréal vient de lancer une société de fiducie pour compléter les activités de ses 35 membres et pénétrer un marché dominé par les entreprises anglophones étrangères au Québec.

En faisant part de la nouvelle, lundi, M. Marcel Lizée, président de la nouvelle société dénommée Fiducie populaire, a déclaré que les sociétés de fiducie au Canada administrent un actif global de \$63 milliards, tandis que le chiffre des sociétés de fiducie canadiennes-françaises est à peine supérieur à \$5 milliards.

"A lui seul, le Royal Trust fait plus d'affaires au Québec que toutes les sociétés canadiennes-françaises mises ensemble", a dit M. Lizée, à la conférence de presse organisée par le groupe de caisses populaires affiliées à la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins.

Le ministre des Coopératives et des Institutions financières, Mme Lise

Payette, a relevé la chose lors de l'allocation qu'elle a prononcée par la suite.

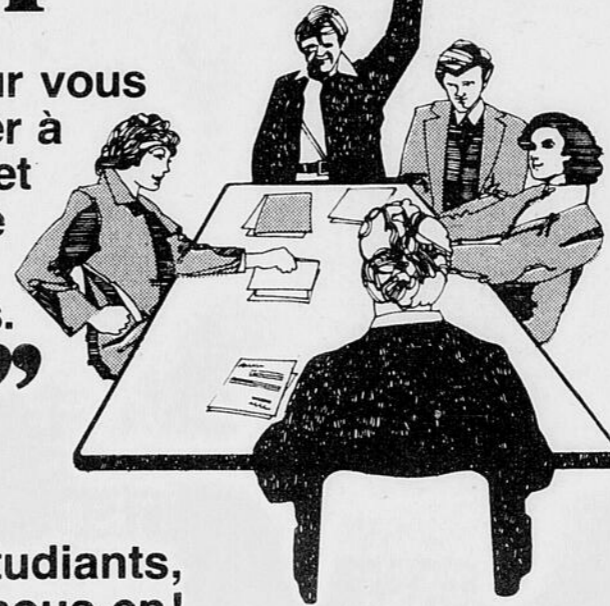
Elle a souligné l'importance du lancement de la Fiducie populaire car, a-t-elle dit, il y a peu de sociétés de fiducie qui appartiennent à des Canadiens français et la dernière semble vouloir se rapprocher du peuple.

D'autre part, le ministre a annoncé qu'une réunion entre le gouvernement et les institutions coopératives aurait lieu à l'automne, afin de mettre au point un plan de développement des coopératives dans tous les secteurs de l'économie québécoise.

Au déjeuner-causerie, Mme Payette a commencé par demander aux femmes présentes de se lever. Alors que huit seulement se levèrent parmi un auditoire d'une centaine de personnes, elle a simplement dit qu'elle laissait aux administrateurs de la fédération le soin de réfléchir sur la chose.

# "M. le président..."

...c'est pour vous faire penser à notre projet d'emplois d'été pour les étudiants.



Tout projet présenté par un organisme reconnu est pris en considération quand:

- il crée au moins 3 emplois;
- il dure de 6 à 18 semaines;
- il est relié au plan de carrière des étudiants;
- il représente un apport au bénéfice de la collectivité.

Obtenez plus de détails dans les Centres de Main-d'oeuvre du Canada, les Centres d'Emploi du Canada ou à un bureau local de la Direction de la création d'emplois.

Le travail des étudiants, occupons-nous-en!

La date limite pour soumettre un projet a été reportée au

**16 février 1979**

# JEUNESSE-CANADA AU TRAVAIL



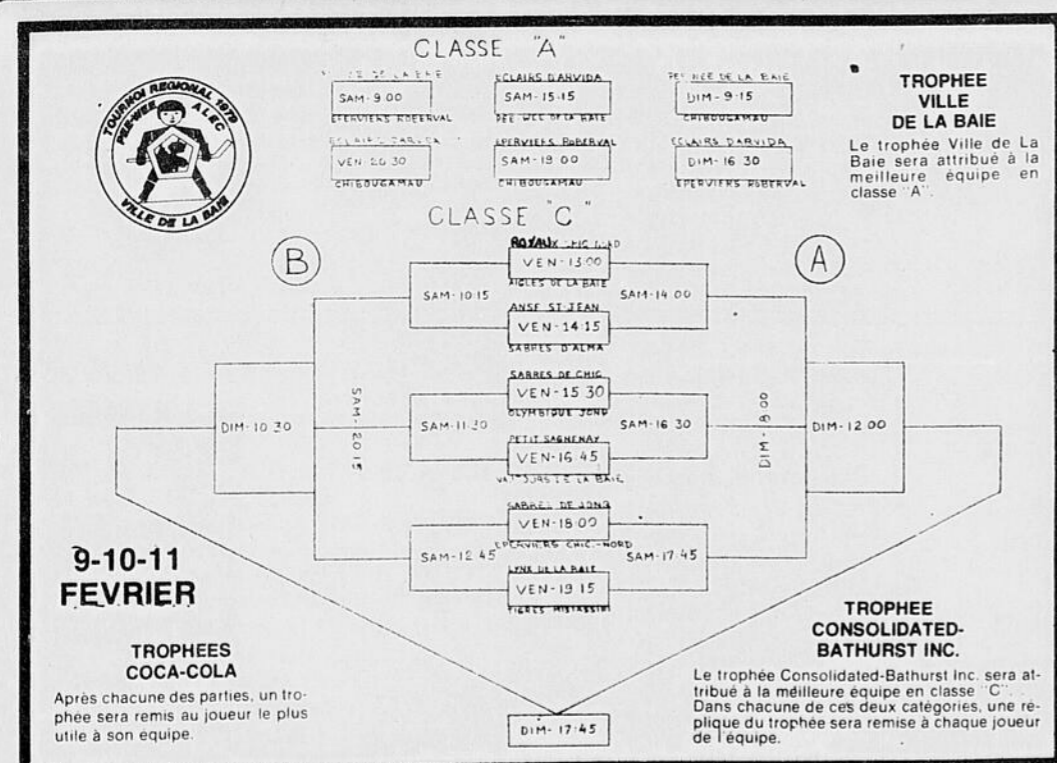
Emploi et Immigration Canada  
Bud Cullen, Ministre

Employment and Immigration Canada  
Bud Cullen, Minister

# PLACE AU PEE WEE REGIONAL

9-10-11 FEVRIER LA BAIE SE PREPARE

OUI AU PEE WEE



### Les trois générations du tournoi

Monsieur Amédée Tremblay, président d'honneur, Gilles Pouliot, jeune pee wee et monsieur Yvan Simard, président, représentent trois générations au tournoi régional.

M. Amédée animé par une dynamique à toute épreuve sera sur place pour encourager les jeunes à suivre son exemple dans le domaine du sport. Bien qu'âge de 74 ans, M. Amédée est difficile à imiter dans ses activités journalières.

M. Yvan Simard, président du tournoi mène sa barque avec une main de fer et un gant de velours. Il est le grand coordonnateur d'une multitude de bénévoles qui ont confiance à son expérience.

Gilles Pouliot notre jeune pee wee représente tous les joueurs inscrits au tournoi. Gilles nous rappelle que sans votre présence au Palais municipal de Ville de La Baie, il faudra crier encore plus fort le "Oui au pee wee".



Une jolie secrétaire

### Les organisateurs

L'Association des loisirs des employés de la Consolidated-Bathurst.

Président, Rosaire Dufour.

Président d'honneur: M. Amédée Tremblay

Président du tournoi: M. Yvan Simard

Vice-président: M. Michel Bolduc

Secrétaire: Mlle Renée Laberge

Trésorier: M. Réal Larouche

Service du personnel: M. Angelo Simard

Services techniques: M. Pierre Gravel

Service de l'équipement: M. Fernand Marchand

Service de la publicité: M. Michel Gilot



### Le tournoi c'est aussi grâce à eux

- L.G. Tremblay, épicerie — Epicerie Nicole Ent., épicerie — Olivier Simard Ltée & Piscines Baie des Ha Ha — Epicerie Bouchard, épicerie — Café Populaire, restaurant — Les marchands de la 2ème Rue, magasins — Aubin Spécialiste Ent., tabagie — Brasserie Le Buck, brasserie — Association des restaurateurs et hôteliers de La Baie — Paul Albert Chevrolet Automobile, voitures — Club des cadres (Consol) — Lavoie & Desbiens Meubles, meubles — Banque Canadienne Nationale, banque — Banque Royale, banque — Caisse populaire de Bagotville, caisse — Caisse populaire de Port-Alfred, caisse — Caisse d'entraide économique — Service de protection des incendies — Consolidated-Bathurst Inc. — Tlechem — Sanwan — Daniel Pageau, Dubois Chemical — Bonneau Photos Ent., photographe — Pharmacie Dufresne Ent., pharmacie — Gauthier, Tremblay & Associés, comptables — Scieries Saguenay Ltée, bois — Alain Tremblay, contracteur — Jean-Paul & Denis Tremblay, contracteurs — Desbiens & Bouchard, contracteurs — Les Entreprises C.L.O., contracteurs — Jean-Charles Belley, entrepreneur général — Raymond Gauthier, contracteur — Impérial Oil Ltée, dist. d'huile — Entreprisse Chari-Pol Inc., soudure et fer orn. — Bijouterie René Guérin, bijoutier — Simard Odina, magasin de linge — Autobus Côte — Chez Gaston, restaurant — Discothèque-Moulin — Côte Alain, avocat.

RENDEZ-VOUS AU PALAIS MUNICIPAL DE VILLE DE LA BAIE LES 9-10-11 FEVRIER

# horaire

## CJPM

MARDI, LE 6 FEVRIER

9.30	Fanfan Dédé
10.00	Les Satellites
10.15	Dessins animés
10.30	A votre service
10.45	Bonjour madame
11.30	Du coq à l'âne
12.15	Les nouvelles du midi
12.30	A vous de jouer
13.00	Personnalité
13.30	Cinéma: "Ange pervers"
15.30	Flipper
16.00	Le monde de monsieur Tranquille
16.30	Les Tannants
17.30	Parle parle, jase jase
18.30	Studio Six
19.00	Ma socière bien-aimée
19.30	Oscar et Félix
20.00	Le Saint
21.00	Tête d'affiche
22.00	Tic tac toc
22.30	Les nouvelles TVA
23.00	Dernière édition
23.10	L'homme de fer
00.10	Hawaii 5-0

MERCREDI, 7 FEVRIER

9.30	Fanfan Dédé
10.00	Les Satellites
10.15	Dessins animés
10.30	A votre service
10.45	Bonjour madame
11.30	Du coq à l'âne
12.15	Les nouvelles du midi
12.30	A vous de jouer
13.00	Personnalité
13.30	Cinéma: "L'homme masqué contre les pirates"
15.30	Dessins animés
16.00	Le monde de monsieur Tranquille
16.30	Les Tannants
17.30	Parle parle, jase jase
18.30	Studio Six
19.00	Drôle de monde
19.30	La petite maison dans la prairie
20.30	Cinéma sur demande: "Malfaiteurs"
22.00	Indiscrétions d'une caméra
22.30	Les nouvelles TVA
23.00	Dernière édition
23.10	SWATT
00.10	Les Incorruptibles

## CKRS

MARDI, 6 FEVRIER 1979

8.30	Mini-Fée
9.00	En mouvement
9.15	Les cent tours de Centour
9.30	Passé-Partout
10.00	Animagerie
10.15	Minute Moutoute
10.30	Magazine-express
11.00	Les trouvaillies de Clémence
11.30	Au milieu du jour
12.30	Les Coqueluches
13.31	Téléjournal
13.36	Femme d'aujourd'hui
14.31	Cinéma: "Libération anticipée (Le Virginien)"
16.00	Bobino
16.30	Les Egrégores
17.00	Cinéma de 5 heures: "L'amour mène la danse"
18.48	Téléjournal national
18.53	Actualités régionales
19.00	Mission impossible
20.00	Grand-papa
20.30	Jamais deux sans toi
21.00	TéléMag
22.00	Au nom de la loi
22.30	Téléjournal national et international
22.59	Météo
23.22	Au fil de l'actualité (3e édition)
23.05	Actualités régionales
23.12	Nouvelles du sport
23.22	Civré sa vie
23.52	Carnaval des Barbouzes

MERCREDI, 7 FEVRIER

8.30	Démétan
9.00	En mouvement
9.15	L'Évangile en papier
9.30	Passé-Partout
10.00	Tam-Tam
10.15	You-Hou
10.30	Magazine-express
11.00	Les trouvaillies de Clémence
11.30	Au milieu du jour
12.30	Les Coqueluches
13.31	Téléjournal
13.36	Femme d'aujourd'hui
14.31	Le temps de vivre
16.00	Bobino
16.30	Le grenier
17.00	Cinéma de 5 heures: "Le cheik d'Arabie"
20.22	Au fil de l'actualité (2e édition)
18.48	Téléjournal national
18.53	Actualités régionales
19.00	Tes filles et mes garçons
19.30	La petite patrie
20.00	Race de monde
20.30	Hors-séries: "Au plaisir de Dieu"
21.30	Scénario: "La femme au géranium"
22.00	Les hommes volants
22.30	Téléjournal national et international
22.59	Météo
23.05	Au fil de l'actualité (3e édition)
23.12	Nouvelles du sport
23.22	Reflets d'un pays
23.52	Cinéma: "Bob le flambeur"

## CBJET

(5)

MARDI, 6 FEVRIER

9.00	A Thought for Today
9.05	CBC 6 Good Morning
9.15	The Friendly Giant
9.30	Quebec School Telecasts
10.00	Canadian Schools
10.30	Mr. Dressup
11.00	Sesame Street
11.58	CBC 6 Good Afternoon
12.00	Coronation Street
12.30	Search for Tomorrow
13.00	CBC News
13.04	The Bob McLean Show
14.00	The Edge of Night
14.30	Beyond Reason
15.00	Take 30
15.30	Celebrity Cooks
16.00	Charlie Chaplin
16.30	Pencil Box
17.00	The Partridge Family
17.30	All in the Family
18.00	The City at Six
19.00	The Mary Tyler Moore Show
19.30	Consumerscope
20.00	Happy Days
20.30	The René Simard Show
21.00	Three's Company
21.30	The Fifth Estate
22.30	Fortunes
23.00	The National
23.27	The City Tonight
23.45	The World at War

MERCREDI, 7 FEVRIER

9.00	A Thought for Today
9.05	CBC 6 Good Morning
9.15	The Friendly Giant
9.30	Quebec School Telecasts
10.00	Mr. Dressup
11.00	Sesame Street
11.58	CBC 6 Good Afternoon
12.00	Coronation Street
12.30	Search for Tomorrow
13.00	CBC News
13.04	The Bob McLean Show
14.00	The Edge of Night
14.30	Beyond Reason
15.00	Take 30
15.30	Celebrity Cooks
16.00	Charlie Chaplin
16.30	The Magic Lie
17.00	The Partridge Family
17.30	All in the Family
18.00	The City at Six
19.00	The Mary Tyler Moore Show
19.30	The Muppet Show
20.00	Mork & Mindy
20.30	The Great Detective
21.30	Nature of Things
22.30	The Watson Report
23.00	The National
23.27	The City Tonight
23.45	Secret Army

## CJBR

(3)

MARDI, 6 FEVRIER

9.00	En mouvement
9.15	100 tours de Centour
9.30	Passé-Partout
10.00	Animagerie
10.15	Minute Moutoute
10.30	Magazine-express
11.00	Les trouvaillies de Clémence
11.30	Le monde en liberté
12.00	Lassie
12.30	Les Coqueluches
13.30	Téléjournal
13.35	Femme d'aujourd'hui
14.30	Cinéma: "Dites-le avec des fleurs"
16.00	Bobino
16.30	Contes orientaux
17.00	L'heure de pointe
18.00	Ce soir national
18.30	Ce soir régional
19.00	Wait Dianey
20.00	Grand-papa
20.30	Jamais deux sans toi
21.00	TéléMag
22.00	L'Année de l'enfant
22.30	Téléjournal
23.05	Téléjournal régional
23.12	Nouvelles du sport
23.22	Rencontres
23.52	Propos et confidences: "Jan Doat"
00.22	Cinéma: "Les complices"

MERCREDI, 7 FEVRIER

9.00	En mouvement
9.15	L'Évangile en papier
9.30	Passé-Partout
10.00	Tam-Tam
10.15	You-Hou
10.30	Magazine-express
11.00	Les trouvaillies de Clémence
11.30	Mon pays, mes amours
12.00	Toumat
12.30	Les Coqueluches
13.30	Téléjournal
13.35	Femme d'aujourd'hui
14.30	Le temps de vivre
16.00	Bobino
16.30	Le grenier
17.00	L'heure de pointe
18.00	Ce soir national
18.30	Ce soir régional
19.00	Tout près d'ici
19.30	La petite patrie
20.00	Race de monde
20.30	Hors-aires: "Au plaisir de Dieu"
21.30	Scénario: "La femme au géranium"
22.00	Science réalité
22.30	Téléjournal
23.05	Téléjournal régional
23.12	Nouvelles du sport
23.22	Reflets d'un pays
00.02	Cinéma: "Bob le flambeur"

## WEZF

(7)

MARDI, 6 FEVRIER

6.00	Good Morning Jesus
7.00	Good Morning America
9.00	PTL Club
11.00	Happy Days
11.30	Family Feud
12.00	\$20,000 Pyramid
12.30	Ryan's Hope
13.00	All my Children
14.00	One Life to Live
15.00	General Hospital
16.00	The Edge of Night
16.30	The Merv Griffin Show
18.00	World News Tonight
18.30	Hollywood Squares
19.00	The Andy Griffith Show
19.30	Bewitched
20.00	Happy Days
20.30	Laverne and Shirley
21.00	Three's Company
21.30	Taxi
22.00	Starky and Hutch
23.00	The Mary Tyler Moore Show
23.30	Tuesday Movie of the Week: "Love Boat III"

MERCREDI, 7 FEVRIER

6.00	Good Morning Jesus
7.00	Good Morning America
9.00	PTL Club
11.00	Happy Days
11.30	Family Feud
12.00	\$20,000 Pyramid
12.30	Ryan's Hope
13.00	All my Children
14.00	One Life to Live
15.00	General Hospital
16.00	The Edge of Night
16.30	The Merv Griffin Show
18.00	World News Tonight
18.30	The Merv Griffin Show
19.00	World News Tonight
19.30	Hollywood Squares
19.50	The Andy Griffith Show
20.00	Bewitched
20.30	Happy Days
21.00	Charlie's Angels
22.00	Vegas
23.00	The Mary Tyler Moore Show
23.30	Police Woman
00.30	Mannix

## CFCF

(11)

MARDI, 6 FEVRIER

6.00	University of the Air
6.30	Morning Exercises
7.00	Canada A.M.
9.00	Romper Room
9.30	What's Cooking?
10.00	The New Ed Allen Show
10.30	It's your Move
11.00	The Community
11.30	Rocket Robin Hood
12.00	The Flintstones
12.30	Street Talk
13.00	Definition
13.30	McGowan and Co.
14.00	The Alan Hamel Show
15.00	Another World
16.00	The Mad Dash
16.30	The Family Feud
17.00	The Price is Right
18.00	Pulse
19.00	Grand Old Country
19.30	The Patsy Gallant Show
20.00	Special Movie Presentation: "One Flew Over the Cuckoo's Nest"
23.00	CTV National News
23.21	Pulse
00.00	The Twelve Midnight Movie: "The Philadelphia Story"

MERCREDI, 7 FEVRIER

6.00	University of the Air
6.30	Morning Exercises
7.00	Canada A.M.
9.00	Romper Room
9.30	What's Cooking?
10.00	The New Ed Allen Show
10.30	It's your Move
11.00	The Community
11.30	Rocket Robin Hood
12.00	The Flintstones
12.30	Street Talk
13.00	Definition
13.30	McGowan and Co.
14.00	The Alan Hamel Show
15.00	Another World
16.00	The Mad Dash
16.30	The Family Feud
17.00	The Price is Right
18.00	Pulse
19.00	The Incredible Hulk
20.00	Charlie's Angels
22.00	Love Boat
23.00	CTV National News
23.21	Pulse
00.00	The Twelve Midnight Movie: "Hell in the Pacific"

## TELEVISION COMMUNAUTAIRE

(13)

MARDI, 6 FEVRIER

8.15	Entre nous
8.45	Câble-guide
12.00	Entre nous
12.30	Câble-guide
17.30	Entre nous
19.00	Câble-guide
19.45	Sobriété un art de vivre
20.00	Conseil de ville de Jonquière ou Chicoutimi

MERCREDI, 7 FEVRIER

8.15	Entre nous
8.45	Câble-guide
9.00	Conseil de ville de Jonquière ou Chicoutimi
12.00	Entre nous
12.30	Câble-guide
17.30	Entre nous
18.00	Câble-guide
19.30	Carnaval-Souvenir
20.00	Assemblée nationale
21.30	ONF

## RADIO-QUEBEC

(8)

MARDI, 6 FEVRIER

13.00	Les Olympiens - "Gymnastique: femmes"
13.30	Les années épiques du cinéma - "Les comédiens"
14.00	Ciné-mardi - "Monsieur Balboss"
16.00	Réver en couleurs - "Claude Monet" (2e partie)
18.30	Tourlou - "Dessins animés"
14.30	Le monde en guerre - "L'étoile rouge"
15.30	L'envers du décor - "Conventum"
16.00	Studio 1 - "Talk-show"

MERCREDI, 7 FEVRIER

13.00	Atchoum - "Dessins animés"
13.30	Les années épiques du cinéma - "Les comédiens"
14.00	Ciné-mardi - "Monsieur Balboss"
16.00	Réver en couleurs - "Claude Monet" (2e partie)
18.30	Atchoum - "Dessins animés"
19.00	Les années épiques du cinéma - "Les comédiens"
19.30	Ciné-mardi - "Monsieur Balboss"
21.30	Réver en couleurs - "Claude Monet" (2e partie)



SUR LE CANAL 13 COMMUNAUTAIRE

MARDI, 6 FEVRIER 1979

CONSEIL DE GESTION DU CEGEP DE CHICOUTIMI: "Durée de 4 à 5 heures".

Télédiffusion une fois par mois des délibérations publiques du conseil.

DIFFUSION: samedi, 10 février 20h00, dimanche, 11 février 13h30, lundi, le 12 février 19h00.

Tél.: 545-1112

Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière

# Le Soleil Le Conseil de presse se prononce pour la direction

QUEBEC (PC) — La direction du quotidien québécois Le Soleil vient d'être blanchie par le Conseil de presse à la suite d'une plainte du Syndicat des journalistes.

Dans une décision qu'il vient de rendre, le Conseil de presse estime que Le Soleil ne s'est rendu coupable d'aucun abus de pouvoir ni d'être placé dans un conflit d'intérêts.

Selon le Syndicat des journalistes, le chef des nouvelles du journal, M. Richard Daigneault, aurait "manqué à l'éthique professionnelle" en commandant à la journaliste Lise Lachance un reportage sur un sujet dans lequel il aurait été impliqué.

Il s'agissait d'un reportage sur un projet de tournage d'un film tiré du roman "Les Plouffe", film dont M. Daigneault escomptait réaliser la traduction anglaise.

Selon le Conseil de presse, "faire servir ses relations personnelles aux fins d'informer le public" ne constitue pas un "abus d'autorité". C'est une "pratique courante" dans le journalisme.

L'accusation de s'être placé dans un conflit d'intérêts ne peut également être retenue contre M. Daigneault, selon le Conseil de presse, car le lecteur était informé dans l'article des velléités du chef des nouvelles d'effectuer la rédaction anglaise du film en question.

Quant au fait que la nouvelle n'a pas été traitée par une journaliste spécialisée dans le domaine des Arts et lettres, le Conseil estime que cette décision "relève de la régie interne du journal et qu'il n'appartient pas au Conseil de presse de trancher".

# Demandes du Front commun \$265 par semaine et la retraite à 60 ans

MONTREAL (PC) — Les 19,000 syndiqués de l'intersyndicale de la fonction publique du Québec réclameront un salaire minimal de \$265 par semaine, pour 35 heures, en plus de la retraite facultative à 60 ans.

Ces revendications, selon le quotidien Le Devoir, devraient être déposées à la fin du mois. Elles ont déjà été approuvées par les trois centrales syndicales du Québec. Selon les syndiqués, ces demandes, d'ici leur présentation, demeurent officiellement des "documents de travail" jusqu'à ce qu'elles soient entérinées par les cotisants.

Les hautes instances syndicales affirment qu'elles ne réclament que le "salaire décent minimum". Ce salaire minimum toucherait quelque 30,000 des 195,000 fonctionnaires appartenant à la CSN, à la FTQ et à la CEQ.

# A huis clos La Commission Keable reprend ses audiences

MONTREAL (PC) — La Commission d'enquête Keable sur les activités douteuses des services policiers en territoire québécois a repris ses audiences à huis clos, à la suite de recherches menées pendant trois mois.

Le commissaire Jean Keable, un avocat de Québec nommé en 1977 par le ministre de la Justice Marc-André Bédard pour présider l'enquête, ainsi que ses adjoints, ont entrepris la semaine dernière l'interrogatoire de témoins et ils "repréndront le travail, à un rythme accéléré, tôt cette semaine", a ajouté le président de la commission.

Il n'a toutefois pas voulu commenter la nouvelle publiée en fin de semaine et selon laquelle l'enquête se bute aux objections de la police de la communauté urbaine de Montréal parce qu'elle (l'enquête, pas la police) s'intéresse à son action face au Front de libération du Québec, au début des années 70.

## canada en bref

### Retraite et discrimination sexuelle

OTTAWA (PC) — Des représentants nationaux de la Chambre de commerce et de l'Association de l'assurance-vie ont manifesté leur opposition, lundi, à une suggestion de la Commission des droits de la personne d'interdire la discrimination sexuelle dans les régimes de retraite.

La commission a proposé de verser les mêmes prestations aux femmes qui ont le même âge, le même nombre d'années de service et le même salaire que les hommes.

Les femmes reçoivent actuellement des allocations moins élevées que les hommes, parce qu'elles vivent en moyenne 3.5 années de plus que les hommes.

Pour en arriver à verser les mêmes prestations, ont fait remarquer les porte-parole, il faudrait se servir de tables de longévité "unisexes", ce qui accroîtrait la participation de l'employeur. Cette façon de procéder, a signalé M. Jim Witol, de l'association de l'assurance-vie, deviendrait discriminatoire pour les hommes, en les obligeant à payer des contributions plus élevées.

M. Bob Munro, de la firme William M. Mercer, a souligné pour sa part que l'augmentation des frais d'administration risquait de désintéresser les employeurs et de marquer la fin des régimes de retraite.

### Destruction d'oeuvres du Malin

AJAX, Ontario (PC) — Les membres d'un organisme de jeunesse de l'Eglise Pentecôtiste ont réduit en miettes à coups de hache, dimanche soir, leurs disques et leurs cassettes, après que leur pasteur eût affirmé que les idoles actuelles du rock sont "les agents du Malin."

Le révérend David Mallory a admis avoir encouragé les jeunes à détruire pour \$3,000 d'enregistrements divers, après que deux jeunes membres de sa congrégation eurent exprimé l'intention de brûler leurs disques, pour se défaire d'une partie de leur vie dont ils ne sont pas fiers.

Les disques et les cassettes ont été détruits à l'intérieur même de l'église, devant tous les membres de la congrégation.

S'adressant à quelque 125 fidèles, le révérend Mallory a affirmé que "les passions infernales ont été révélées par la nature satanique et démoniaque" de la musique rock.

Ce sont donc les disques des Rolling Stones, d'Elton John, des Beatles et d'Elvis Presley qui ont été les cibles préférées des jeunes pentecôtistes.

Plusieurs de ces groupes sont sataniques et se livrent à la sorcellerie", a affirmé ultérieurement le révérend Mallory dans une interview.

"J'ai étudié l'histoire de certains de ces groupes et je ne pouvais croire ce que j'ai découvert. Ils sont tous fervents des sciences occultes et toutes leurs chansons traitent de suicide, de sexe et de drogues."

Selon lui, après avoir lu beaucoup de documentation sur ces groupes, il a constaté que plusieurs d'entre eux se font accompagner de sorcières qui les accompagnent fréquemment dans leurs tournées.

"L'objectif principal de ces groupes est de populariser le sexe et la drogue parmi la population. Je connais certains jeunes qui se mettent à "l'acide" tout en écoutant leurs disques."

Un des jeunes ayant participé à l'"autodafé-disco", David Carter, âgé de 24 ans, affirme s'être senti dérivé après avoir brisé ses disques.

### Épée de Damoclès dans la chambre conjugale

TORONTO (PC) — Selon un psychiatre torontois, la révolution sexuelle des années 60 ne comportait pas que des avantages.

Le Dr Betty Steiner, du Clarke Institute of psychiatry, affirme que l'impuissance masculine a augmenté chez les hommes entre 30 et 45 ans.

"Il y a maintenant une épée de Damoclès dans la chambre conjugale... Les gens sont de plus en plus des spectateurs et de moins en moins des participants."

L'impuissance secondaire s'est apparemment accrue au cours des dix dernières années, depuis que les femmes ont commencé à obliger le mâle traditionnel à s'ajuster à différents rôles sexuels.

L'impuissance secondaire se traduit par une impossibilité occasionnelle d'atteindre l'érection et de la maintenir ou par une tendance à éjaculer prématurément.

Le Dr Frank Sommers, un psychiatre spécialisé dans la thérapie sexuelle, a recouru à une technique appelée "thérapie directive brève" pour soigner les patients atteints d'impuissance.

Il croit que le problème sexuel fait tout d'abord son apparition et déclenche une série d'expériences personnelles ou sociales plutôt malheureuses.



Dr Allan Knight Dr Frederick Hargreave  
Nouveau vaccin

TORONTO (PC) — Cinq médecins ont annoncé, lundi, qu'ils avaient trouvé un nouveau vaccin contre le rhume des foies causé par la jacobée.

Cette plante, appelée également fleur de Saint-Jacques, pollue la région du Saint-Laurent de la mi-août aux premières gelées de l'automne.

Le Dr Allan Knight, de l'hôpital torontois Sunnybrook, a toutefois prévenu que le vaccin n'apportera pas de soulagement à toutes les 250,000 victimes du rhume des foies qui vivent entre Windsor, en Ontario, et Québec.

Appelé Pollinex-R, le vaccin a été développé par Bencard Allergy Service, de Toronto, une filiale de Beecham Canada. Il sera maintenant produit en Grande-Bretagne.

Le Dr Frederick Hargreave, de l'hôpital St. Joseph de Hamilton, a dit que les effets secondaires du vaccin étaient moins nombreux que dans le cas des autres injections du genre.

Le Dr Hargreave a suggéré de répéter les injections quatre fois par année pendant les trois premières années.

Selon le Dr Knight, certaines personnes ne pourront tolérer le nouveau vaccin parce qu'elles sont trop sensibles.

## Prix du boeuf Broadbent demande de limiter les profits des Cies

OTTAWA (PC) — Les partis d'opposition aux Communes ont reproché hier au gouvernement de ne rien faire pour freiner la hausse du prix des aliments et surtout celui du boeuf qui doit grimper de 18 cents la livre plus tard cette semaine.

Selon le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, il s'agit d'une augmentation dramatique et le gouvernement se doit d'intervenir pour ralentir l'escalade du coût du panier de provisions.

M. Broadbent a même suggéré à l'extérieur des Communes d'imposer un contrôle sélectif sur les prix des denrées essentielles. Il a suggéré que l'on convoque les dirigeants des grandes chaînes alimentaires afin de leur demander de se conformer volontairement à un niveau raisonnable d'augmentation de leurs profits.

Si ces derniers refusaient de s'autodiscipliner, de dire M. Broadbent, le gouverneur devrait songer à établir des contrôles.

M. Broadbent a fait écho en Chambre à des informations publiées en fin de semaine indiquant que le prix du boeuf au niveau des grossistes a subi une hausse qui se reflétera d'ici quelques jours sur le marché.

Le leader néo-démocrate a rappelé que l'indice des prix à l'alimentation a

augmenté de 49 pour cent au Canada en 1978 alors que les profits des entreprises de ce secteur étaient à la hausse de 91 pour cent sur une période de 18 mois se terminant à la fin de 1978.

Il a donc pressé le gouvernement de prendre des mesures pour s'assurer que les chaînes alimentaires ne profiteront pas de la situation pour réaliser des profits excessifs.

Le leader du gouvernement en Chambre, M. Allen MacEachen, président du conseil privé, a répliqué que si le prix du boeuf est à la hausse c'est qu'il y a eu une diminution dans les approvisionnements. En effet, selon lui, les producteurs ont hésité au cours des dernières années à grossir leurs troupeaux parce que, justement, le prix payé sur le marché était trop bas.

M. MacEachen a suggéré au leader du NPD d'envisager la situation de façon plus globale en ne considérant pas seulement les intérêts des consommateurs. Il a ajouté de plus que toute nouvelle initiative visant à imposer des contrôles serait communiquée à la Chambre.

Le député conservateur de Saint-Jean-Est, M. James McGrath, a également dit craindre que des compagnies ne profitent de cette nouvelle augmentation pour accroître leurs profits.

## Pots-de-vin McKinnon continue de soupçonner la compagnie Boeing

OTTAWA (PC) — Le député conservateur Allan McKinnon s'est dit convaincu hier, à Ottawa, qu'il y a un escroc au pays qui a accepté des pots-de-vin de la société Boeing afin d'influencer les ventes d'avions de cette compagnie au Canada.

M. McKinnon a répété cette accusation à sa sortie des Communes en dépit du fait que le solliciteur général du Canada, M. Jean-Jacques Blais, avait affirmé, quelques instants plus tôt, que la GRC n'avait trouvé aucune preuve à cet effet.

Le député conservateur, qui s'intéresse à ce dossier depuis que la Commission des valeurs mobilières des Etats-Unis a approuvé la société Boeing a versé entre 1971 et 1975 quelque \$52 millions à des agents dans six pays, dont le Canada, pour promouvoir la vente de ses avions, a promis qu'il continuerait à exiger des explications du gouvernement.

M. McKinnon a dit soupçonner que le gouvernement a accepté de garder le silence sur cette affaire après avoir conclu une entente avec les Etats-Unis, par le biais d'un traité signé au mois de mars 1978.

"Cette affaire nous rappelle le traité à l'amiable signé entre le Canada et les Etats-Unis où les deux gouvernements ont promis de ne rien dire, s'il y avait des problèmes à ce sujet", a-t-il affirmé aux Communes.

Le solliciteur général n'a pas répondu directement à l'allégation du député conservateur et a répondu que la Gendarmerie royale avait terminé son enquête et qu'on lui avait dit qu'il n'y avait pas lieu de porter des accusations.

"Il n'y a rien qui me permet de croire qu'on a versé des sommes contrevenant aux lois canadiennes", a encore précisé M. Blais, cette fois-ci en réponse à une question du leader de l'Opposition, M. Joe Clark.

Au mois de juillet 1978, la société Boeing a fourni une déclaration à la Commission des valeurs mobilières de Washington et elle expliquait que certains versements avaient été faits à des agents au Canada, aux

Indes, au Venezuela, en Argentine et au Soudan. Ces sommes avaient aussi été versées dans des comptes de banque à l'étranger.

Boeing a fait une telle déclaration puisque la Commission des valeurs mobilières avait intenté une poursuite au nom des actionnaires de la compagnie Boeing qui cherchaient à savoir comment la société avait dépensé certaines sommes.

C'est d'ailleurs une cause qui est toujours devant les tribunaux.

Entre 1971 et 1975, la compagnie Boeing a vendu plusieurs avions au Canada, aux compagnies Transair, Nordair, Eastern Provincial, Air Canada (qui en a acheté 20) et au ministère de la Défense nationale, qui en a acheté cinq.

La compagnie Air Canada a déjà fait savoir qu'elle n'avait pas eu recours à des agents ou à une maison de consultants lors de ces transactions.

Hier, à l'extérieur des Communes, M. McKinnon a reconnu qu'il était sans doute difficile d'obtenir des preuves, mais a laissé entendre que ses renseignements le portaient à croire qu'un a accepté des pots-de-vin au Canada.

Il a dit qu'il demanderait au solliciteur général des renseignements plus précis sur l'enquête de la police fédérale.

A la GRC on a refusé de donner de plus amples renseignements en affirmant que le ministre avait déjà apporté les précisions nécessaires aux Communes.

**Grand écart**

On ne vous en demande pas tant. Marchez, negez, courez un peu. Bref, soyez actifs et découvrez une nouvelle vie.

Être en forme, c'est donc plaisant!

**PARTICIPATION**



POSTERITE — Quelques instants avant que ne débute le souper, les premiers ministres qui participent à la conférence constitutionnelle à Ottawa se sont regroupés pour la traditionnelle photographie de circonstance. Dans l'ordre habituel, en première rangée, les premiers ministres

trés Lévesque, Trudeau, le gouverneur général Schreyer, les premiers ministres Davis et Buchanan. Dans la seconde rangée, les premiers ministres Lougheed, Campbell, Lyon, Hatfield et Moores.

(Photolaser PC)

### Constitution

## Des manifestants perturbent la quiétude de la conférence

OTTAWA (PC) — Un groupe d'environ 200 Franco-Ontariens sont venus perturber la quiétude de la conférence constitutionnelle, hier à Ottawa, en scandant bruyamment des slogans et arborant des pancartes qui réclamaient une plus grande justice du gouvernement de l'Ontario.

L'arrivée impromptue des manifestants, à l'arrière du Centre des conférences, vers 17 heures, a brisé la monotonie et l'ennui de nombreux journalistes et photographes qui, depuis le matin, attendaient des développements de la réunion des premiers ministres dont les échos ne parvenaient pas à traverser les portes du cinquième étage de l'ancienne gare Union.

Contrairement à la conférence de l'automne dernier, la présente réunion se déroule dans le plus grand secret où les chefs de gouvernements cherchent à établir un consensus ou un début d'accord sur l'un ou l'autre des 14 points à l'ordre du jour.

Les cris des Franco-Ontariens, la plupart des jeunes étudiants et étudiants, ont certainement retenti jusqu'à la salle des délibérations où siègeait le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, la principale cible des manifestants.

Ces derniers ont réussi à s'engouffrer en bonne partie dans le vestibule de l'édifice mais peu après des policiers les repoussaient poliment à l'extérieur à la satisfaction évidente des caméraman qui se sont rués au-devant des manifestants, question de croquer enfin de bonnes images pour le bulletin de nouvelles de la soirée.

La manifestation n'a pas duré plus qu'une demi-heure mais les participants ont réussi à faire passer leur message devant les caméras de la télévision nationale; la reconnaissance de leurs droits linguistiques par le gouvernement Davis et le rejet du passage de la Commission Pénin-Roberts sur ces mêmes droits.

"Justice pour les Franco-Ontariens", "Pépins-Roberts égale Lord Durham", "Davis est un hypocrite" pouvait-on lire sur les pancartes.

Dans un communiqué de presse, les auteurs déclarent que les Franco-Ontariens ne veulent rien d'autre que justice, égalité, espoir.

### Jeu de l'unité nationale

Ils entrent à cent pour cent les craintes de la Fédération des francophones hors Québec vis-à-vis de la recommandation de la commission sur l'unité canadienne préconisant la juridiction exclusive des provinces en matière des droits linguistiques des minorités.

"Nous ne pouvons demeurer muets devant ce dernier affront fait aux Franco-Ontariens. Nous n'accepterons pas d'être sacrifiés dans le jeu de l'unité nationale. Cette unité, elle se fera avec nous ou pas du tout."

Essentiellement, les Franco-Ontariens, qui

n'ont pas encore pardonné au gouvernement Davis d'avoir laissé mourir au feuillet de l'Assemblée législative le projet de loi du député libéral d'Ottawa-Est, M. Albert Roy, faisant du français la langue officielle en Ontario, réclament les trois points suivants:

1) le droit à l'éducation par la création d'un conseil scolaire homogène de langue française pour Ottawa-Carleton;

2) le droit à l'égalité devant la loi, venant de l'acceptation par ce gouvernement d'une loi-cadre garantissant les droits linguistiques;

3) le droit à la justice par la reconnaissance légale des textes rédigés en français et par le droit de s'adresser à nos cours de justice.

animé par le député indépendant à l'Assemblée nationale, M. William Shaw, qui avait suivi le premier ministre René Lévesque à Washington, le 25 janvier.

Ce sont des personnes du West Island qui réclament la liberté de choix de la langue d'enseignement au Québec. Leur manifestation d'hier n'a duré aussi que quelques temps, le froid n'invitant pas à demeurer trop longtemps à l'extérieur.

Quant aux premiers ministres, ils ont poursuivi leurs discussions jusque vers 19 heures avant d'ajourner la séance ce matin.

C'est ce même groupe,

dit M. Stevens. On ne saurait en rayer le déclin du dollar par des mesures monétaires."

Les commentateurs prétendent qu'il (M. Bouey) a une mission impossible, a

Canada.

Freedom for choice

Par ailleurs en matinée, une autre manifestation, de moindre envergure, s'est déroulée à l'arrière du Centre des conférences.

Il s'agissait d'une dizaine de partisans du mouvement pour la liberté de choix (freedom for choice) qui dénonçaient la loi 101 du gouvernement du Québec.

### Déclin du dollar

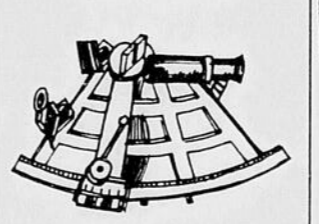
## Bouey sur la sellette

OTTAWA (PC) — M. Gerald Bouey, gouverneur de la Banque du Canada, sera sur la sellette, ce matin, mardi, quand il va se présenter devant la commission parlementaire des Finances.

Les conservateurs, notamment, ont l'intention de lui dire ce qu'ils pensent des mesures qu'il a prises ces mois-ci pour soutenir le dollar défallant; c'est tout comme si l'on voulait guérir le cancer par des pansements, a dit, dans une interview, M. Sinclair Stevens, expert financier du Parti progressiste-conservateur.

M. Stevens ne compte pas se contenter de demander une analyse de la politique de la Banque du

### DIPLÔMÉS\* SANS EXPÉRIENCE DEMANDÉS



- Opérations maritimes de surface ou sous-marines
  - Pilotage ou navigation aérienne
  - Contrôle des armes ou de la circulation aérienne
  - Infanterie, blindés, artillerie
- Informez-vous sur tous les aspects de cette intéressante opportunité en communiquant avec le centre de Recrutement le plus proche.
- Consultez les pages jaunes sous la rubrique recrutement.
- \*Secondaire CEGEP Université

**LES CINÉMAS FRANCE FILM**

L'histoire d'amour qui fascina le monde entier. Jacqueline Bisset

L'EMPIRE du GREC Anthony Quinn

version française de "THE GREEK TYCOON"

place du royaume 1 centre saguenay

**GALACTICA** POUR TOUS

Le Pirate des Caraïbes

LORNE GREENE RICHARD HATCH DIRK BENEICT

place du royaume 2

Le Film le plus marquant des dix dernières années

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU 14 ANS

GUERRE et AMOUR JACK NICHOLSON

place du royaume 3

la CLINIQUE des PLAISIRS

PLUS Les machines à sous

Plaisirs pervers

cartier

non fême amour c'est le Love Story français

TROIS SUPER GARS PASSENT À L'ATTAQUE

capitol bellevue

LES ESCLAVES AUDACIEUSES VACANCES SANS MAILLOT

MAINS DOUCES LÈVRES CHAUDES

élysée

Taux d'inflation au pays

# Jean Chrétien soutient qu'une politique responsable s'impose, en matière économique

TORONTO (PC) — Le taux de l'inflation cette année va atteindre 7.5 p.c. et non 6.5 p.c. comme prévu dans le budget fédéral déposé aux Communes en novembre dernier, a déclaré lundi le ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien, dans un discours prononcé au Canadian Club de Toronto.

Pourquoi cet accès subit de pessimisme? C'est que les prix des produits alimentaires — notamment du boeuf — manifestent une tendance à la hausse. De plus, il y a lieu de tenir compte de la hausse du taux de l'intérêt et de la récente

décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole — OPEP — de relever cette année de 14.6 p.c. le prix du pétrole.

Le texte du discours a été remis d'avance aux journalistes.

A cause de tous ces éléments, la croissance économique du pays pourrait, elle aussi, tomber en-deçà des 4.5 p.c. prévus.

C'est pourquoi, M. Chrétien a dit aux hommes d'affaires réunis sa conviction que l'inflation demeurerait le principal problème économique du pays. Il les a invités

à réinvestir leurs bénéfices dans l'expansion de leurs entreprises et la création de nouveaux emplois.

Il a mis en garde ses auditeurs: Il n'aimerait pas voir une hausse considérable des dividendes ou des salaires, car inévitablement cela est immédiatement répercuté sur le consommateur sous forme de prix majorés. Le ministre s'est engagé à surveiller de près les bénéfices réalisés par les sociétés.

### Promesses électorales

M. Chrétien a assuré qu'aucune promesse extravagante ne sera faite par le gouvernement au cours de la prochaine campagne électorale.

"En matière économique, dit-il, c'est une politique responsable qui s'impose et non des promesses extravagantes qui, aussi séduisantes fussent-elles, sont ruineuses parce qu'inaccessibles."

Une fois de plus, il a promis de limiter à \$10.75 milliards le déficit budgétaire du prochain exercice, contre \$12.1 milliards pour l'exercice courant. Il compte y arriver en opérant des coupes sombres dans les dépenses gouvernementales et grâce à des recettes gonflées par une accélération de la croissance du secteur privé.

Pensant de toute évidence au projet de M. Joe Clark, leader conservateur, de réduire de \$2 milliards l'impôt sur le revenu, M. Chrétien a dit que "dans l'état actuel des choses, réduire les recettes...ne débouche pas sur un rétrécisse-

ment du déficit."

Malgré les prévisions pessimistes des économistes, le gouvernement, a dit le ministre des Finances, partage l'optimisme des chefs d'entreprises sur les perspectives de l'expansion industrielle cette année.

"C'est sans doute, dit-il, que les chefs d'entreprises ont une meilleure vue d'ensemble que les économistes qui se fondent, eux, sur des données quelque peu tardives."

Quoi qu'il en soit, ajoute M. Chrétien, l'expansion va se heurter à un problème, celui de la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée.

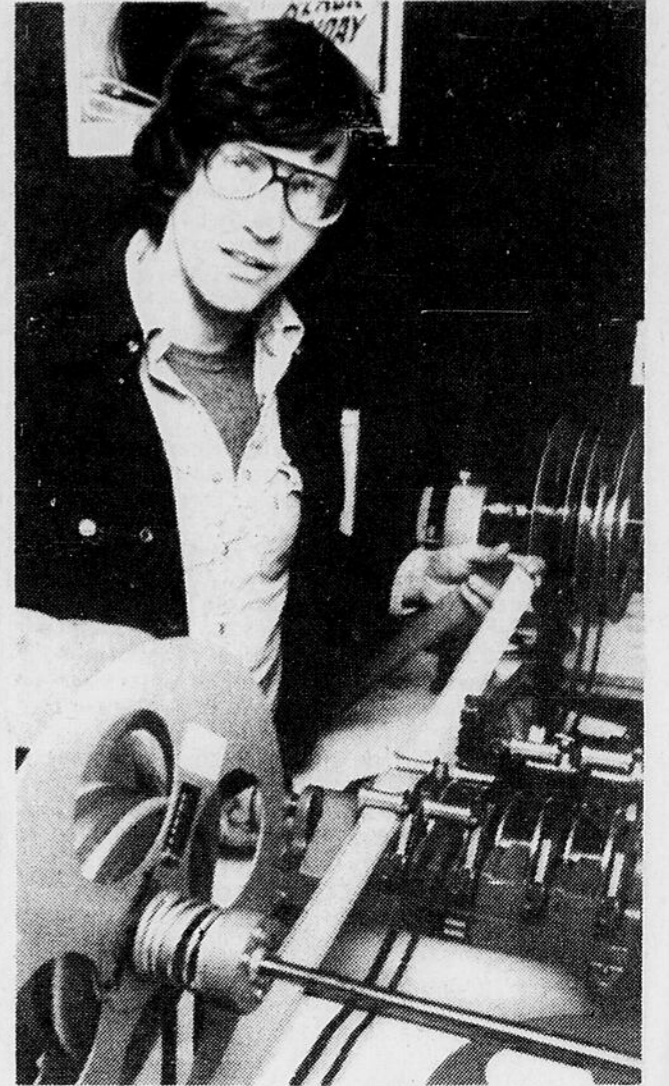
Aux 1,300 chefs d'entreprises réunis, le ministre a affirmé qu'il n'y aurait pas de contrôle des changes, ni de retour à un régime de contrôle des prix et des salaires.

Pourtant, il expliquait peu après aux journalistes qu'il interrogeait que si, en matière de prix et de salaires, on revenait à la situation qui prévalait en 1974-75, un rétablissement des contrôles pourrait être envisagé. "Mais, je ne crois pas que l'on en arrive là," dit-il.

Interrogé ensuite sur son avenir politique, M. Chrétien a dit qu'il comptait bien se représenter aux prochaines élections générales.

De la récente tournée internationale de M. Joe Clark, le ministre a dit:

"J'ai ri des mésaventures du chef de l'opposition. Mais, s'il était chef du gouvernement j'en aurais pleuré."



DRAME — Le jeune producteur canadien David Cronenberg a annoncé hier à Toronto que son prochain film sera un drame psychologique et non des scènes d'horreur, comme ses deux films précédents. (Photolaser PC)

## Protection des sources de renseignements des députés

OTTAWA (PC) — Le vice-premier ministre, M. Allan MacEachen a empêché hier l'adoption d'une résolution aux Communes qui aurait permis aux députés de discuter de la nécessité de protéger leurs sources de renseignements.

C'est l'ancien premier ministre conservateur, John Diefenbaker qui a soumis la résolution affirmant que les députés devaient pouvoir assurer la confidentialité de leurs renseignements sauf lorsqu'il s'agit d'un cas mettant en cause la trahison et un acte illégal.

Selon cette résolution, le Parlement

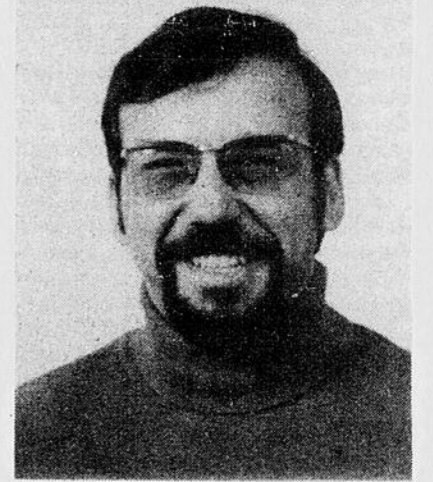
doit reconnaître ce principe, sans quoi bien des Canadiens hésiteront avant de se confier à leur député.

Le vice-premier ministre a expliqué aux Communes qu'il s'était opposé à la résolution parce qu'il lui faut étudier les implications de cette question, surtout en ce qui a trait aux renseignements qui touchent la sécurité.

M. Diefenbaker qui est maintenant âgé de 83 ans a promis qu'il présenterait à nouveau sa résolution plus tard cette semaine.

Maurice Riverin s'adresse à ses compagnons de travail de l'ALCAN.

# Il faut garder la tête haute et revenir plus forts que jamais



Maurice Riverin  
ALCAN-ARVIDA

Je voudrais saluer tous mes amis et mes confrères syndiqués de l'Alcan d'Arvida. Je suis de l'usine Vaudreuil, division de la chimie, usine de minerai no 1, opérateur service hydrate, remplaçant de vacances.

Comme je n'aime pas beaucoup marcher à l'aveuglette, j'ai voulu avoir plus d'informations concernant le Syndicat des Métallos et son fonctionnement.

Je me dois d'abord, en premier lieu, de faire le bilan de la FSSA depuis ses débuts. Je dois avouer que c'est triste mais je n'ai pas trouvé beaucoup de choses à mettre à son actif. J'en suis donc venu à la conclusion qu'il ne me restait qu'une alternative et c'est la suivante: Si les travailleurs de l'Alcan, syndiqués de la FSSA, ont un retard salarial de \$1.00 l'heure ou plus sur les autres (sans parler du reste), cela ne peut dépendre que de deux choses.

### 1° La FSSA n'a pas fait son possible

pour négocier de bons contrats, (ce dont je doute car on avait l'air de se donner à corps perdu dans les négociations et que si cela était, la FSSA ne mériterait aucun appui de la part des syndiqués d'Arvida).

OU

### 2° La FSSA a fait tout son possible

pour négocier des contrats respectables pour ses syndiqués, ce que je crois fermement, et c'est ce qui prouve que la FSSA n'est vraiment

pas assez puissante et assez résistante pour s'asseoir devant l'Alcan à une table de négociations malgré qu'elle fasse tout son possible.

Je demanderais à tous ceux qui n'ont pas encore adhéré au Syndicat des Métallos de se poser cette question: Si la FSSA négocie encore nos prochaines conventions collectives, est-ce que nous aurons rattrapé ou dépassé le \$1.00 l'heure que nous avons de retard ou est-ce que nous en serons à \$1.25 ou \$1.50 de retard sur les autres?

## "LE PASSE EST GARANT DE L'AVENIR!":

La FSSA nous a procuré un retard par le passé; que sera l'avenir?

## L'HEURE N'EST PLUS AUX SENTIMENTS

Chacun de nous acquiert une nouvelle voiture quand la précédente ne donne plus le rendement désiré. Il est vrai que nous avons essayé de former une fédération qui deviendrait internationale et puis mondiale mais depuis ses débuts, cette fédération, malgré tous ses efforts, était trop faible devant ses adversaires pour pouvoir progresser normalement. Ne

pleurons pas sur notre sort mais gardons la tête haute pour avoir essayé et repartons à neuf avec à la base les Métallos, une force cent fois supérieure à celle que nous devons abandonner.

L'histoire de David et Goliath, ça n'arrive pas à tous les jours. Pour faire face au Goliath qu'est l'Alcan, arrêtons de reculer et fonçons avec notre Goliath qu'est le Syndicat des Métallos, ainsi la lutte sera plus juste.

Serrons-nous les coudes, donnons-nous la main, unissons nos esprits pour créer une solidarité syndicale et montrons à tous que si on a fait un pas en arrière depuis quelques années c'était pour revenir combattre plus fort que jamais ce gros corps sans âme appelé "ALCAN".

Syndicalement vôtre,

MAURICE RIVERIN

# Syndicat des Métallos

289, rue St-Dominique JONQUIERE 547-6684-85-86